

BRETAGNE

Sarzeau, Morbihan, rue de Beg-Lan / Le Pâtis Haut

Diagnostic archéologique, rue du Beg-Lan / Le Pâtis Haut à Sarzeau

sous la direction de
Yoann ESCATS



Bretagne, Morbihan, Sarzeau, rue de Beg-Lan /

Le Pâtis Haut

Diagnostic archéologique, rue du Beg-Lan / Le Pâtis Haut à Sarzeau

Rapport final d'opération
Diagnostic archéologique

Code INSEE
56240

Nr site
—

Entité archéologique
—

Arrêté de prescription
SRA 2019-421

Système d'information
Lambert 93

Code Inrap
D132332

sous la direction de

Yoann Escats

avec la collaboration de

Eddie Roy

avec la participation de

**Philippe Boulinguez
David Gache Solenn
Le Forestier**

Inrap Grand Ouest

37 rue du Bignon, CS 67737, 35577 Cesson-Sévigné

Tél. 02 23 36 00 40

Août 2020

SOMMAIRE

I Données administratives, techniques et scientifiques

7	Fiche signalétique
8	Mots clés des thesaurus
9	Générique de l'opération
10	Notice scientifique
10	État du site
11	Localisation de l'opération
12	Arrêté de prescription
18	Projet scientifique d'intervention
21	Arrêté de désignation du responsable scientifique

II Résultats

25	1. Introduction
25	1.1 Circonstances de l'intervention
25	1.2 État des connaissances avant l'intervention
25	1.2.1 Le cadre géographique, topographique et géologique
27	1.2.2 L'environnement archéologique
30	1.3 Stratégie et méthodes de mise en œuvre
33	1.4 Enregistrement des données
35	2. Présentation des données archéologiques
36	2.1 Témoin de fréquentation durant la Protohistoire ancienne
37	2.2 Mis au jour d'un probable enclos d'habitat gaulois et gallo-romain
37	2.2.1 Les fossés de l'enclos
40	2.2.2 Le mobilier du fossé de l'enclos
42	2.2.3 Les vestiges susceptibles d'être associés à l'enclos
46	2.3 Des vestiges du Bas Moyen Âge/Temps Modernes
48	2.4 Un réseau de fossés non daté mais postérieur à l'enclos
50	3. Conclusion
50	4. Bibliographie
52	5. Liste des figures

III Inventaires techniques

56	Inventaire des faits
62	Inventaire du mobilier céramique



**I. Données
administratives,
techniques
et scientifiques**



Conditions d'utilisation des documents



Les rapports d'opération archéologique (diagnostic, fouille, document final de synthèse, sondage, sauvetage...) sont des documents administratifs communicables au public, en application de la loi n° 78-753 du 17 juillet 1978 modifiée et portant diverses mesures d'amélioration des relations entre l'administration et le public. L'accès à ces documents administratifs s'exerce auprès des administrations qui les ont élaborés ou qui les détiennent, au choix du demandeur et dans la limite de leurs conditions d'accueil. La mise en ligne des rapports **par le SRA Bretagne** a pour objectif de faciliter cette consultation.

La consultation et l'utilisation de ces rapports s'effectuent dans le respect des dispositions du code de la propriété intellectuelle relatives aux droits des auteurs. Notamment en application de l'article L.122-5 du code de la propriété intellectuelle, cela implique que :

- 1) les prises de notes et les copies ou autres formes de reproduction sont autorisées dans la mesure où elles sont strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective;
- 2) toute reproduction du texte, accompagnée ou non de photographies, cartes ou schémas, n'est possible que dans le cadre de courtes citations qui doivent être justifiées, par exemple par le caractère scientifique de l'œuvre à laquelle elles sont incorporées, et sous réserve de l'indication claire du nom de l'auteur et de la source (références exactes et complètes de l'auteur, de son organisme d'appartenance et du rapport);
- 3) la représentation ou la reproduction d'extraits est possible à des fins exclusives d'illustration dans le cadre de l'enseignement et de la recherche, dès lors que le public auquel elle est destinée est majoritairement composé d'élèves, d'étudiants, d'enseignants ou de chercheurs directement concernés, et que son utilisation ne donne lieu à aucune exploitation commerciale.

Le non-respect de ces règles constitue le délit de contrefaçon prévu et sanctionné par les articles L.335-2, L.335-3 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

Renseignement :

DRAC Bretagne : <http://www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Bretagne>

Service Régional de l'Archéologie - Centre de documentation archéologique

Campus universitaire de Beaulieu - Avenue Charles Foulon - 35700 Rennes

Fiche signalétique

Localisation

Région
Bretagne

Département
Morbihan

Commune
Sarzeau

Adresse ou lieu-dit
Rue du Beg Lan
/ Le Pâtis Haut

Codes

Code INSEE
56240

Coordonnées géographiques et altimétriques selon le système RGF – Lambert 93

X : 226775
Y : 6729825
Z : 27 m/24,5 m NGF

Références cadastrales

Commune
Sarzeau

Section(s)
CM
Parcelle(s)
80 et 140

Statut du terrain au regard des législations sur le patrimoine et l'environnement

Propriétaire du terrain

/

Références de l'opération

Numéro de l'arrêté de prescription
2019-421

Numéro de l'arrêté de désignation du responsable
2020-020

Référence du projet INRAP
D132332

Maître d'ouvrage des travaux d'aménagement

LEVEILLE NIZEROLLE
Baudouin
De Gribovalstraat 13
B8550 - 36 - SWEVEGEM
Belgique

Nature de l'aménagement

Lotissement

Opérateur d'archéologie

INRAP Grand-Ouest

Responsable scientifique de l'opération

Yoann Escats, Inrap

Organisme de rattachement

Inrap Grand-Ouest
37 rue du Bignon
CS 67737
35577 Cesson-Sévigné cedex
Tél : 02 23 36 00 40
Fax : 02 23 36 00 50

Dates d'intervention sur le terrain

Du 02-12-19 au 09-12-19

Surfaces

Emprise prescrite totale
8 876 m²

Emprise des sondages :
926 m², soit 10,6 %
d'ouverture.

Mots-clés des thesaurus

Chronologie

- Paléolithique**
- Inférieur
 - Moyen
 - Supérieur
 - Mésolithique et Épipaléolithique
- Néolithique**
- Ancien
 - Moyen
 - Récent
 - Chalcolithique
- Protohistoire**
- Âge du Bronze**
 - Ancien
 - Moyen
 - Final
 - Âge du Fer**
 - Hallstatt (1^{er} âge du Fer)
 - La Tène (2^d âge du Fer)
- Antiquité romaine (gallo-romain)**
- République romaine
 - Empire romain
 - Haut-Empire (jusqu'en 284)
 - Bas-Empire (de 285 à 476)
- Époque médiévale**
- haut Moyen Âge
 - Moyen Âge
 - bas Moyen Âge
- Temps modernes**
- Époque contemporaine**
- Ère industrielle

Sujets et thèmes

- Édifice public
- Édifice religieux
- Édifice militaire
- Bâtiment
- Structure funéraire
- Voirie
- Hydraulique
- Habitat rural
- Villa
- Bâtiment agricole
- Parcellaire
- Fossé
- Maison
- Trou de poteau
- Structure urbaine
- Foyer
- Fosse
- Structure de combustion
- Sépulture
- Grotte
- Abri
- Mégalithe
- Artisanat
- Argile : atelier
- Atelier
- Carrière

Mobilier

- nb
- Industrie lithique
 - Industrie osseuse
 - 69 Céramique
 - 3 Terre cuite/TCA
 - Végétaux
 - Faune
 - Flore
 - 9 Objet métallique
 - 21 Scories
 - Outillage lithique
 - Parure
 - Habillement
 - Trésor
 - Monnaie
 - Verre
 - Mosaïque
 - Peinture
 - Sculpture
 - Inscription
 - Objet lithique

Études annexes

- Géologie
- Datation
- Anthropologie
- Paléontologie
- Zoologie
- Botanique
- Palynologie
- Macrorestes
- An. de céramique
- An. de métaux
- Acq. des données
- Numismatique
- Conservation
- Restauration
- Anthracologie

Générique de l'opération

Intervenants administratifs et scientifiques

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Yves Menez, Sra	Conservateur régional	Prescription et contrôle scientifique
Olivier Kayser, Sra	Conservateur en chef du patrimoine Adjoint au conservateur régional	Contrôle scientifique de l'opération
Christine Boujot, Sra	Conservateur du patrimoine en charge du dossier	Contrôle scientifique de l'opération
Claude Le Potier, Inrap	Directeur interrégional Grand-Ouest	Mise en place et suivi de l'opération
Arnaud Dumas, Inrap	Secrétaire général	Mise en place et suivi de l'opération
Michel Baillieu, Inrap	Directeur adjoint scientifique et technique Bretagne (DAST)	Mise en place et suivi de l'opération
Thomas Arnoux, Inrap	Délégué DAST Bretagne	Mise en place et suivi de l'opération
Laurent Aubry, Inrap	Assistant technique Bretagne	Mise en place et suivi de l'opération
Christelle Picault, Inrap	Assistante opérationnelle	Planification des personnels
Nathalie Ruaud, Inrap	Gestionnaire des moyens du centre	Gestion du matériel
Stéphanie Hurtin, Inrap	Gestionnaire des collections	Gestion du mobilier archéologique

Équipe de fouille

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Fonction	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Yoann Escats, Inrap	Assistant d'étude et de recherche	Responsable scientifique, DAO, PAO
Solenn Le Forestier, Inrap	Technicienne d'opération	Fouille, relevés et enregistrement
Philippe Boulinguez, Inrap	Topographe	Relevé GPS

Équipe de post-fouille

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Fonction	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Yoann Escats, Inrap	Assistant d'étude et de recherche	Responsable scientifique, DAO, PAO, SIG, rédaction
David Gache, Inrap	Technicien de recherche	DAO, inventaire
Eddy Roy, Inrap	Céramologue	Étude du mobilier céramique

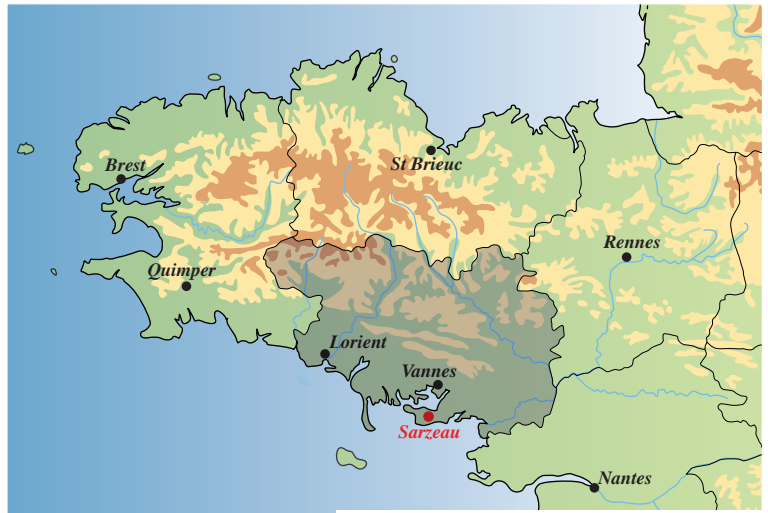
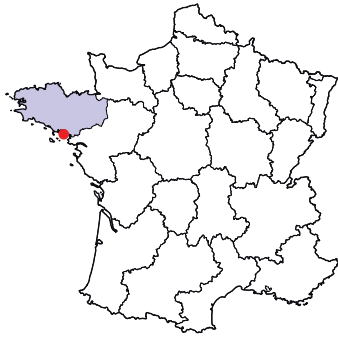
Notice scientifique

Le projet d'un lotissement sur la commune de Sarzeau (Morbihan), à hauteur de la rue de Beg-Lan et du lieu-dit le Pâtis Haut, a conduit le SRA Bretagne à prescrire une opération de diagnostic archéologique sur une surface de 8876 m². L'opération a permis de mettre au jour des vestiges d'occupations humaines datant de la Protohistoire ancienne à la période Bas Moyen Âge/ Temps Modernes. Le résultat le plus significatif concerne la découverte d'une probable partie d'un établissement rural (ou ferme) matérialisé par un enclos délimité par un fossé. Au sein de cet espace d'habitat, les fondations d'un bâtiment en ossature bois et matériaux périssables ont été reconnues par la présence de traces de trous de poteau. Le mobilier associé (céramique) permet d'attribuer cette occupation à la fin de la période gauloise (La Tène finale) avec une possible continuité à l'époque gallo-romaine.

État du site

Au terme de l'opération, les six tranchées ont permis d'étudier une surface décapée de 926 m², représentant un taux d'ouverture de 10,4 % de l'emprise totale du projet, d'une surface totale de 8876 m². En retranchant la zone boisée représentant 4666 m², le taux d'ouverture atteint 22 % de la surface accessible. À l'issue de l'opération, toutes les tranchées ont été rebouchées.

Localisation de l'opération



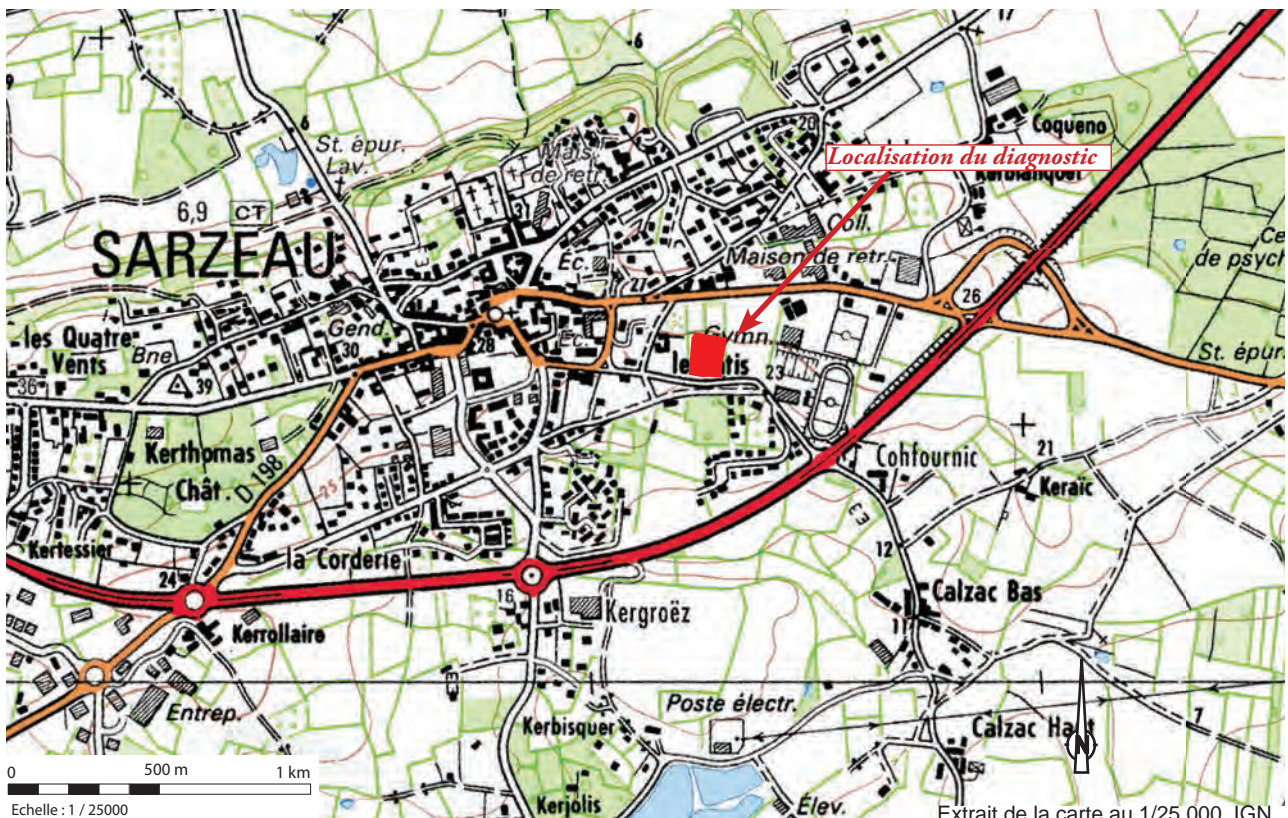
Bretagne Morbihan Sarzeau
Rue du Beg-Lan - Le Pâtis Haut

Section(s)
CM
Parcelle(s)
80, 140

Localisation du diagnostic



Coordonnées en Lambert 93
X : 226775
Y : 6729825
Z : 27 m/24,5 m NGF



Echelle : 1 / 25000

Extrait de la carte au 1/25 000, IGN

Arrêté de prescription



PRÉFET DE LA RÉGION BRETAGNE

Courrier reçu le

06 DEC. 2019

INRAP 6366

Direction régionale
des affaires culturelles
de Bretagne

Service régional
de l'archéologie

Affaire suivie par
Christine BOUJOT
Poste : 02 99 84.59.00
christine.boujot@culture.gouv.fr
Réf. : 2019/CB/VC/523

Rennes, le 3 décembre 2019

Le Conservateur régional de l'archéologie

à

Monsieur le Directeur interrégional
INRAP Grand-Ouest
37 rue du Bignon
CS 67737
35577 CESSON SEVIGNE cedex

Objet : prescription de diagnostic archéologique

Réf : SARZEAU (56)
rue du Beg-Lan

PJ : arrêté n° 2019-421

Je vous prie de trouver ci-joint l'arrêté portant prescription de diagnostic archéologique relatif à l'opération rappelée ci-dessus en référence.

Les coordonnées du maître d'ouvrage de l'opération sont :

M. LEVEILLE NIZEROLLE BAUDOUIN
De Gribovalstraat 13
B8550 - 36 - SWEVEGEM

BELGIQUE

Le département du Morbihan, ayant un service archéologique agréé, dispose d'un délai de quatorze jours pour faire connaître sa décision de réaliser le diagnostic. En conséquence, la présente notification ne vaut pas attribution du diagnostic archéologique.

Pour la Préfète de la région Bretagne
et par subdélégation,
l'adjoint du Conservateur régional de l'archéologie

Olivier KAYSER

D 132 332

Direction régionale
des affaires culturelles

Arrêté n° 2019-421 du 3 décembre 2019

Service régional de
l'archéologie**ARRÊTÉ n° 2019-421 portant prescription de diagnostic archéologique****La Préfète de la région Bretagne
Préfète d'Ille-et-Vilaine**

VU le code du patrimoine, notamment son livre V ;

VU l'arrêté du 16 septembre 2004 portant définition des normes d'identification, d'inventaire, de classement et de conditionnement de la documentation scientifique et du mobilier issu des diagnostics et des fouilles archéologiques ;

VU l'arrêté du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques ;

VU le décret du 30 octobre 2018 portant nomination de Mme Michèle KIRRY, préfète de la région Bretagne, préfète de la zone défense et de sécurité Ouest, préfète d'Ille-et-Vilaine ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2018 DRAC/DSG en date du 19 novembre 2018 portant délégation de signature à M. Michel ROUSSEL, Directeur régional des affaires culturelles de Bretagne ;

VU l'arrêté préfectoral en date du 21 novembre 2018 portant subdélégation de signature ;

VU le dossier de demande de Permis d'Aménager n° PA 056 240 19 Y 0012 déposé par M. LEVEILLE NIZEROLLE Baudouin, De Gribovalstraat 13 – B8550 - 36 – Swevegem – Belgique, relatif au projet de lotissement sur un terrain situé au Pâtis Haut rue du Beg-Lan à Sarzeau, reçu par la Direction régionale des affaires culturelles de Bretagne, service régional de l'archéologie le 27 novembre 2019;

CONSIDÉRANT que, en raison de leur localisation, les travaux envisagés sont susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique. En effet, la présence d'un tumulus est signalée sur des terrains adjacents ;

CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire de mettre en évidence et de caractériser la nature, l'étendue et le degré de conservation des vestiges archéologiques éventuellement présents afin de déterminer le type de mesures dont ils doivent faire l'objet ;

ARRÊTE

Article 1^{er} : un diagnostic archéologique sera réalisé sur le terrain faisant l'objet des aménagements, ouvrage ou travaux susvisés, sis en :

Région : Bretagne

Département : Morbihan

Commune : SARZEAU

Lieu-dit : rue du Beg-Lan - le Pâtis Haut

Cadastré : section : CM parcelles : 80, 140

L'emprise soumise au diagnostic, d'une superficie de 8 876 m², est figurée sur le document annexé au présent arrêté.

Le diagnostic archéologique comprend, outre une phase d'exploration du terrain, une phase d'étude qui s'achève par la remise du rapport sur les résultats obtenus.

Article 2 : Le diagnostic sera réalisé sous la maîtrise d'ouvrage de l'opérateur d'archéologie préventive retenu. Les conditions de sa réalisation seront fixées contractuellement en application des articles R. 523-30 à R. 523-38 du Code du patrimoine susvisé.

Il sera exécuté conformément au projet d'opération élaboré par cet opérateur sur la base des prescriptions annexées au présent arrêté.

Article 3 : Le mobilier archéologique recueilli au cours de l'opération de diagnostic est conservé par l'opérateur d'archéologie préventive retenu le temps nécessaire à son étude qui, en tout état de cause, ne peut excéder cinq ans à compter de la date de fin de la phase terrain du diagnostic.

Article 4 : Le Directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à M. LEVEILLE NIZEROLLE Baudouin, au Service Départemental d'Archéologie du Morbihan et à l'Institut national de recherches archéologiques préventives.

Fait à Rennes, le 3 décembre 2019

Pour la Préfète de la région Bretagne
et par subdélégation,
l'adjoint du Conservateur régional de l'archéologie



Olivier KAYSER

Destinataires :
M. LEVEILLE NIZEROLLE Baudouin
SDAM
INRAP

Copie :
Commune de Sarzeau
Préfecture du Morbihan
SEARL GEO BRETAGNE SUD, 8 rue Ella Maillard – PA de Laroiseau – 56000 Vannes



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET DE LA RÉGION BRETAGNE

**Cahier des charges
annexé à l'arrêté n° 2019-421
portant prescription de diagnostic archéologique**

**La Préfète de la région Bretagne
Préfète d'Ille-et-Vilaine**

région : Bretagne
département : Morbihan
commune : SARZEAU
lieu-dit : rue du Beg-Lan - le Pâtis Haut
cadastre : section : CM parcelles : 80. 140
pétitionnaire: M. LEVEILLE NIZEROLLE Baudouin

Emprise du diagnostic archéologique : 8 876 m²

Objectifs :

L'ensemble de la commune de Sarzeau est un secteur riche de tout un patrimoine archéologique d'un fort intérêt patrimonial, comprenant aujourd'hui 52 sites ou indices de sites répertoriés à l'inventaire de la carte archéologique nationale. Ce patrimoine témoigne de l'ancienneté de l'occupation humaine du territoire, depuis les plus anciennes industries du paléolithique (Duer, Bénance,...), les réalisations mégalithiques du néolithique (Kermaillard, Largueven, Brillac, Becudo, etc.), jusqu'aux traces d'activités humaines des périodes gauloises, antiques puis médiévales. Parmi ces sites, les vestiges d'un tumulus ont été répertoriés au lieu dit le Patis sur une parcelle adjacente au projet ;

Compte-tenu de cet environnement archéologique, l'opération de diagnostic archéologique par sondages devra permettre de vérifier si le site lié au tumulus s'étend ou non dans cette direction, d'en reconnaître les limites et la présence ou non de vestiges d'autres périodes chronologiques. Elle devra également permettre d'évaluer l'impact des travaux sur les vestiges éventuellement en place, de rendre compte de leur nature, de leur étendue et de leur complexité, de leur chronologie et de leur état de conservation.

Principes méthodologiques :

Le projet de lotissement s'étend sur une superficie de 8 876 m².

Le diagnostic archéologique sera à réaliser sur l'emprise du projet selon un mode opératoire adapté. Outre les tranchées de sondages réalisées au moyen d'une pelle mécanique équipée d'un godet lisse travaillant en mode rétro, de plus larges fenêtres pourront être ouvertes en tant que de besoin afin de favoriser l'identification, la lecture et la datation d'éventuels niveaux de sols ou traces d'activités plus ténues. Au total, au moins 10 % de l'emprise devront être sondés. Des décapages manuels pourront être réalisés au niveau des faits archéologiques mis au jour et des sondages également manuels pourront être effectués pour préciser la puissance et la complexité stratigraphique sur la base d'un échantillonnage raisonné. Le service régional de l'archéologie devra disposer de tous les éléments nécessaires afin de décider des mesures les plus adaptées pour la suite du dossier.

Le service régional de l'archéologie devra être informé du démarrage du chantier, ainsi que des découvertes significatives.

Les sondages, comme les fenêtres complémentaires, seront replacés sur un plan général. Ils devront faire l'objet de relevés comportant les altitudes des ouvertures et des fonds de fouilles, ainsi que des coupes stratigraphiques (avec cotes altimétriques) et des photographies.

Le site sera replacé dans son contexte topographique, archéologique, historique et géographique (cadastres et plans anciens notamment).

Le rapport de diagnostic comportera une version en format pdf destinée à un versement dans la bibliothèque numérique de la D.R.A.C. Bretagne et consultable en ligne, ainsi qu'un plan d'emprise de l'opération de diagnostic figurant les zones ouvertes (sondages, fenêtres, zones éventuellement décapées) et les structures mises au jour, en format shape.

Fait à Rennes, le 3 décembre 2019

Pour la Préfète de la région Bretagne
et par subdélégation,
l'adjoint du Conservateur régional de l'archéologie



Olivier KAYSER



Projet scientifique d'intervention



Le Directeur-adjoint scientifique et technique

Réf : MB/TA/2020/215

Affaire suivie par :
Michel-Alain Baillieu
Directeur-adjoint scientifique et technique

Tél. : 02 23 36 00 40
Fax : 02 23 36 00 50
Mail : michel-alain.baillieu@inrap.fr

LRAR n°

Objet : projet de diagnostic de l'opération dénommée
« SARZEAU (56), RUE DU BEG-LAN, LE PATIS HAUT »

Opération : D132332 – Arrêté n° 2019-421

Monsieur le préfet de la région Bretagne
Direction régionale des affaires culturelles
Service régional de l'archéologie
A l'attention du Conservateur régional de
l'Archéologie
Avenue du Professeur Charles Foulon
35700 Rennes

Cesson-Sevigné, le 27/01/2020

Conformément à l'article R. 523-30 du code du patrimoine, je vous transmets en recommandé avec demande d'accusé de réception le projet de diagnostic rédigé par l'Institut national de recherches archéologiques préventives, indiquant les modalités de la mise en œuvre de votre prescription notifiée le 6 décembre 2019 portant sur le diagnostic dénommé « SARZEAU (56), RUE DU BEG-LAN, LE PATIS HAUT » sur la commune de Sarzeau dont la réalisation a été attribuée à l'Inrap selon notification du 6 janvier 2020.

Mes services (Monsieur Michel-Alain Baillieu tél 02 23 36 00 40) sont à votre disposition pour tous renseignements complémentaires dont vous pourriez avoir besoin pour étudier ce dossier.

Michel BAILLIEU

P.J. : projet de diagnostic

Direction interrégionale
Grand Ouest
37 rue du Bignon CS 67737
35577 Cesson-Sévigné cedex
tél. +33 (0)2 23 36 00 40
fax +33 (0)2 23 36 00 50
www.inrap.fr



Diagnostic archéologique D132332
SARZEAU (56), RUE DU BEG-LAN, LE PATIS HAUT

Projet scientifique d'intervention

1.- Identification administrative de l'opération

Région	Bretagne	Département	Morbihan
Commune	Sarzeau		
Lieu-dit	RUE DU BEG-LAN, LE PATIS HAUT		
Cadastre	Sarzeau : CM 80, 140		

Prescription	N° Arrêté	Réception	Surface	Attribution	Envoi projet
Initiale	2019-421	06-12-2019	8876 m ²	06/01/2020	27/01/2020
Modification	-				

Contexte actuel	Rural	Contexte particulier	
Nature archéologique	Non stratifié		

2.- Problématique scientifique

Conformément à l'arrêté de prescription n°2019-421, l'objet du diagnostic consiste à reconnaître l'existence et l'état de conservation des vestiges archéologiques. Cette étude doit permettre de rassembler tous les éléments techniques et scientifiques permettant l'élaboration d'un éventuel projet de fouille préventive.

- **Responsable d'opération pressenti :**

Yoann ESCATS

3.- Contraintes techniques

Les contraintes techniques seront déterminées ultérieurement après contact avec l'aménageur.

4.- Méthodes et techniques envisagées

Le diagnostic consistera dans la réalisation de tranchées de sondage régulièrement réparties sur l'ensemble du projet. La surface sondée devra couvrir au moins 10% de l'emprise affectée par les travaux. Des fenêtres de décapage plus larges pourront être implantées afin d'évaluer plus finement l'état de conservation des vestiges. Un nettoyage manuel et le cas échéant, une fouille par échantillonnage seront réalisés sur les vestiges les plus significatifs du site afin de caractériser la nature et la chronologie des différentes entités archéologiques.

5.- Volume des moyens prévus

- **Tranche Ferme**

Moyens humains	Terrain	Etude
Responsable Opération	3 jours	2 jours
Technicien	2 jours	

Moyens mécaniques	Ouverture	Rebouchage
Pelle sur chenilles	2 jours	1 jour

- **Tranche Provisionnelle**

Moyens humains	Terrain	Etude
Responsable Opération	4 jours	4 jours
Technicien	4 jours	1 jour
Dessinateur		4 jours
Spécialiste (Céramo et lithique)		5 jours
Topographe	1 jour	1 jour

Moyens mécaniques	Ouverture	Rebouchage
Pelle sur chenilles	2 jours	1 jour

6.- Durée de réalisation et calendrier prévisionnel

Terrain	Etude	Calendrier prévu pour la phase terrain
6 jours	6 jours	Mars 2020

7.- Observations complémentaires

Le Directeur-adjoint Scientifique et Technique

Nom du DAST	
Michel-Alain Baillieu	

Arrêté de désignation



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET DE LA RÉGION BRETAGNE

COURRIER RECU LE
819
07 FEV. 2020
INRAP GO

Direction régionale
des affaires culturelles

Arrêté n° 2020-047 du 3 février 2020

Service régional de l'archéologie

Arrêté n° 2020-047 portant désignation du responsable scientifique de l'opération d'archéologie préventive prescrite par arrêté n° 2019-421

La Préfète de la région Bretagne
Préfète d'Ille-et-Vilaine

VU le code du patrimoine, notamment son livre V - articles R 522-1 et R 523-22 ;

VU le décret du 30 octobre 2018 portant nomination de Mme Michèle KIRRY, préfète de la région Bretagne, préfète de la zone défense et de sécurité Ouest, préfète d'Ille-et-Vilaine ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2020 DRAC/DSG en date du 13 janvier 2020 portant délégation de signature à Mme Véronique CHARLOT, Directrice régionale adjointe des affaires culturelles de Bretagne, chargée de l'intérim des fonctions de Directeur régional des affaires culturelles de Bretagne ;

VU l'arrêté préfectoral en date du 13 janvier 2020 portant subdélégation de signature ;

VU l'arrêté n° 2019-421 du 3 décembre 2019 portant prescription d'un diagnostic archéologique à réaliser à SARZEAU, rue du Beg-Lan (56) ;

CONSIDÉRANT que le responsable d'opération n'a pas été désigné par l'arrêté susvisé.

ARRÊTE

Article 1^{er} : M. Yoann ESCATS (Institut national de recherches archéologiques préventives) est désigné responsable scientifique du diagnostic prescrit par l'arrêté n° 2019-421, n° d'opération : 5782.

Article 2 : Le Directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à M. Yoann ESCATS.

Fait à Rennes, le 3 février 2020

Pour la Préfète de la région Bretagne
et par subdélégation,
l'adjoint du Conservateur régional de l'archéologie

Olivier KAYSER

Destinataire :
M. Yoann ESCATS

Copie :
Inrap
Commune de Sarzeau

II. Résultats

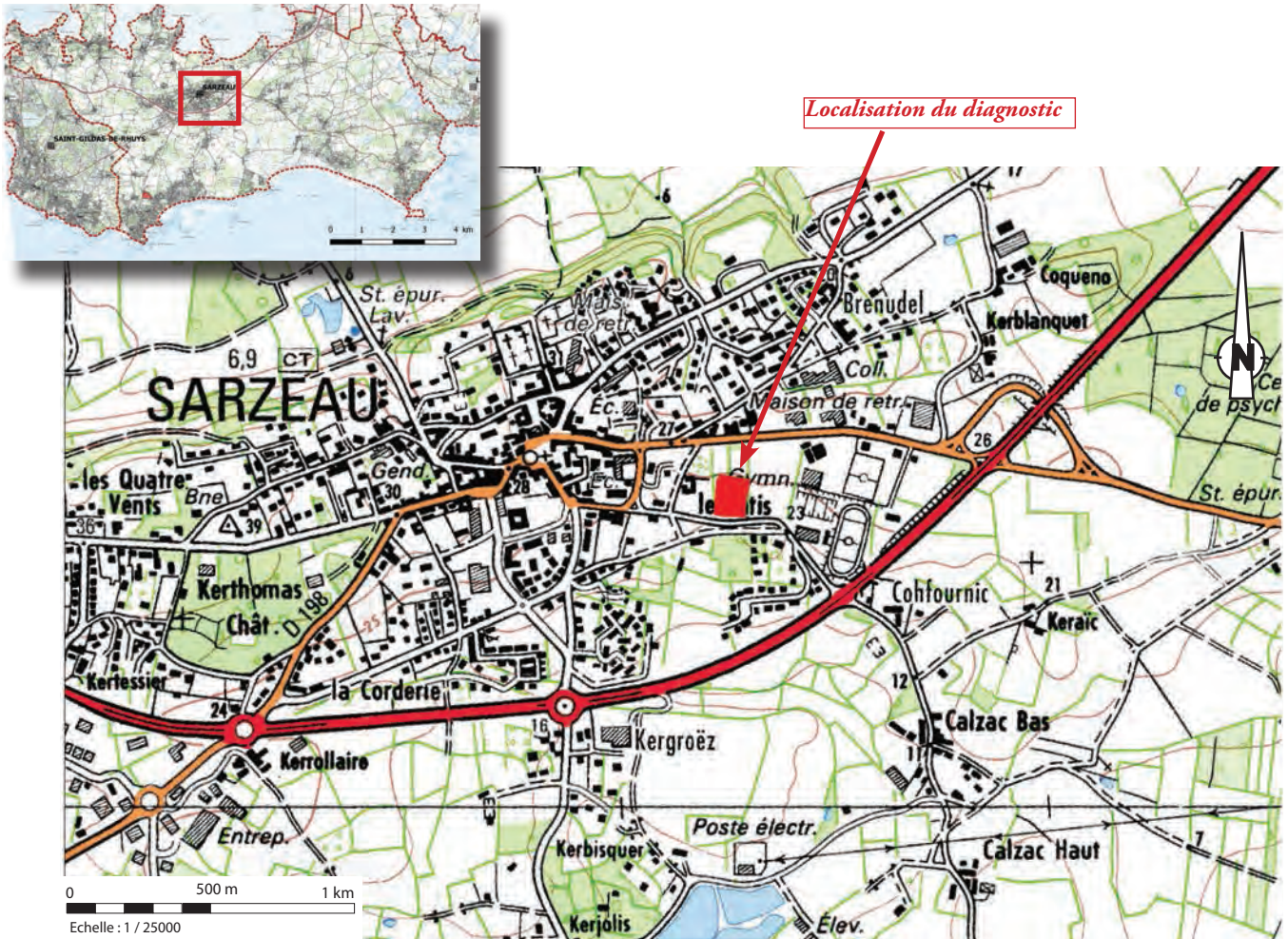


Fig. 1 Localisation de l'opération du diagnostic archéologique rue du Beg-Lan / Le Pâtis Haut à Sarzeau © IGN



Fig. 2 Localisation de l'opération du diagnostic archéologique rue du Beg-Lan / Le Pâtis Haut à Sarzeau © Bing

1 Introduction

1.1 Circonstances de l'intervention

Dans le cadre d'un projet de lotissement sur un terrain situé rue de Beg-Lan/le Pâtis Haut sur la commune de Sarzeau (Morbihan) (fig. 1 et 2), le Service Régional de l'Archéologie de Bretagne a décidé de prescrire un diagnostic archéologique d'une emprise couvrant une superficie de 8 876 m². Le diagnostic est réalisé en raison d'un contexte archéologique sensible, le secteur étant situé en bordure du Golfe du Morbihan, environné d'occupations anciennes, plus particulièrement dans le cas présent d'un monument funéraire du type *tumulus* (Préhistoire), situé sur un terrain limitrophe au nord du projet.

Conformément à la prescription (*cf. supra*), l'opération a pour objectif de mettre en évidence, au moyen de sondages mécaniques (tranchées) la présence de vestiges archéologiques, puis de caractériser leur nature, d'évaluer leur étendue et leur degré de conservation « afin de déterminer le type de mesures dont ils doivent faire l'objet ».

1.2 État des connaissances avant l'intervention

1.2.1 Le cadre géographique, topographique et géologique

- Le cadre géographique :

Le diagnostic se situe à environ 600 à l'est du centre-ville de Sarzeau, (fig. 1 et 2). Il est plus précisément localisé sur un terrain bordé au sud par la rue du Beg-Lana et cerné de larges haies formées d'imposants arbres.

- Le cadre topographique et géologique :

Le secteur de l'emprise du diagnostic occupe un plateau culminant à environ 30 m, sur un léger versant tourné vers le sud (fig. 3). Le terrain se situe ainsi sur une position plutôt dominante, passant d'environ 27 m altitude à 24,5 m en NGF du nord au sud.

D'après la carte géologique, éditée par le BRGM (fig. 4), le secteur de l'étude repose sur des formations dites de «leucogranite à biotite et muscovite de Carnac-Sarzeau, à grain moyen/fin, à iotite et nombreux phénoblastes sub-automorphes de feldspath», datant du Carbonifère (317 +/- 3 Ma). À l'échelle de l'opération, le sous-sol assez variable est constitué d'une formation plus ou moins épaisse (10 à 40 cm d'épaisseur) d'altérite argilo-sableuse jaune-orangé mêlant quelques cailloux de quartz. Ce niveau repose sur un substrat rocheux «granitique» en plaquette (fig. 5), affleurant par endroit directement au niveau du décapage.

Les anomalies repérées (vestiges, bioturbations) au niveau du décapage des tranchées, sont apparues à une profondeur moyenne de 40 cm, sous un horizon de terre végétale composé d'un limon argilo-sableux brun foncé.

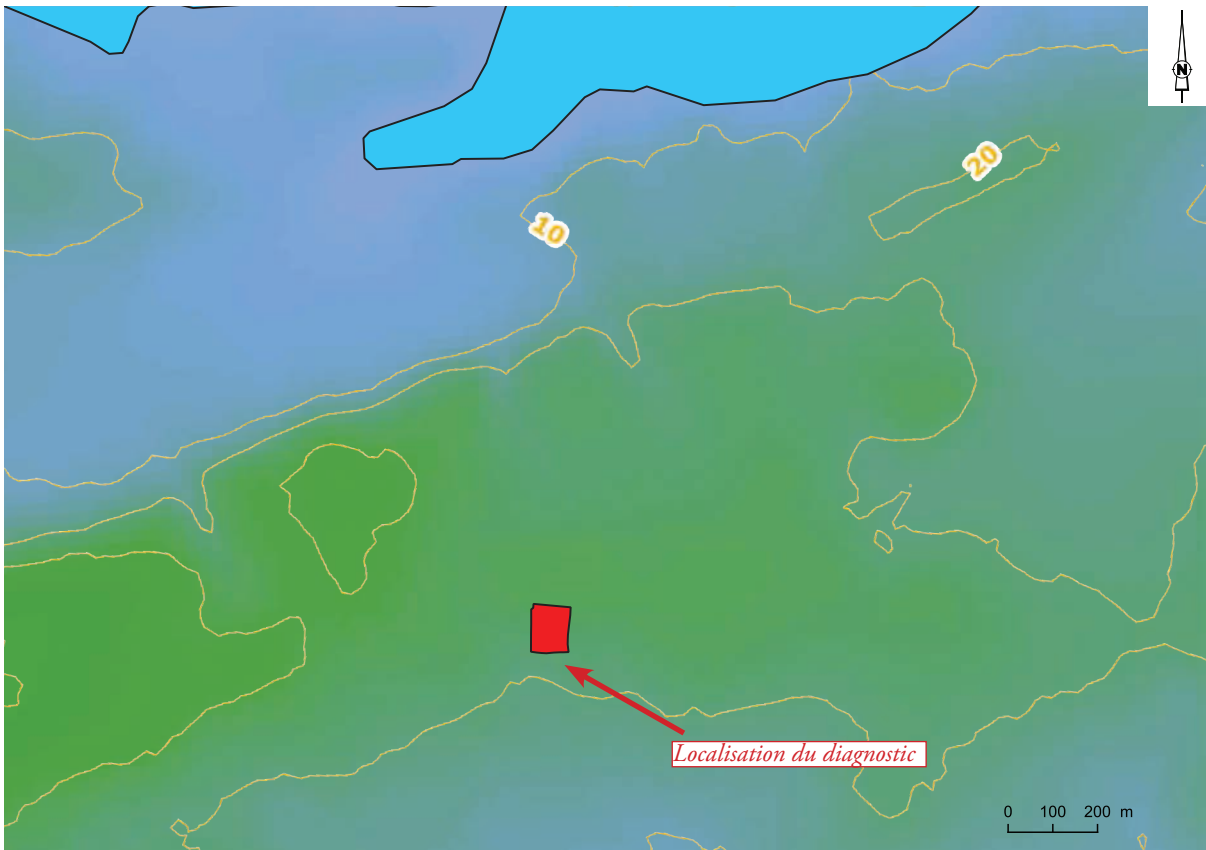


Fig. 3 Implantation topographique de l'emprise du diagnostic, rue du Beg-Lan / Le Pâtis Haut à Sarzeau (Morbihan)
 © [http : //fr-fr.topographic-map.com](http://fr-fr.topographic-map.com) // © Inrap, DAO Y. Escats



73 - Leucogranite à biotite et muscovite de Carnac-Sarzeau, à grain moyen-fin, à biotite et nombreux petits phénoblastes sub-automorphes de feldspath - Carbonifère (317 +/- 3 Ma)

Fig. 4 Localisation de l'emprise du diagnostic sur de la carte géologique du secteur de Sarzeau © BRGM.// Inrap, © DAO Y. Escats



Fig. 5 Vue d'une tranchée représentant le type de substrat généralement rencontré. La profondeur d'apparition (d'environ 40 cm) des vestiges avec, au premier plan, les traces de trou de poteau, marquées à la peinture orange © Inrap, Y. Escats

1.2.2 L'environnement archéologique

Principalement issus de prospections pédestres et aériennes ainsi que par des opérations d'archéologie préventive, les sites et indices de sites archéologiques ont été relevés sous la forme d'une base de données informatisée figurant sur la carte archéologique, mise en place par le Service Régional de l'Archéologie de Bretagne. Sur la commune de Sarzeau, plus d'une cinquantaine de sites ou indices de sites sont ainsi recensés (fig. 6). Ceci témoigne d'une densité importante d'occupations anciennes sur cette partie de la Presqu'île de Rhuys, depuis les plus anciennes du Paléolithique (industrie lithique mise au jour sur le littoral, essentiellement au nord, côté Golfe du Morbihan), du Néolithique et de l'âge du Bronze (mégolithisme, *tumuli*...) jusqu'aux traces d'activités humaines des périodes gauloise, gallo-romaine et médiévale.

Dans l'environnement immédiat, un *tumulus* répertorié dans la carte archéologique (EA 56 240 0047, lieu-dit «Le Pâtis») est situé dans la parcelle située au nord du projet d'aménagement nous concernant (fig. 7, 8 et 9). De forme allongée et légèrement bombée, le monument est composé, d'après les observations faites au moment de sa découverte (Heddebaux, 2016), de nombreux moellons de granite affleurant au sol ainsi que deux monolithes en quartzite (fig. 8 et 9). Le *tumulus* est actuellement recouvert d'une végétation dense, seuls les deux monolithes sont encore visibles.

Plusieurs opérations d'archéologie préventive ont par ailleurs été effectuées sur la commune, en raison de projets d'aménagement susceptibles de menacer des vestiges archéologiques. Proche de notre zone d'étude, un diagnostic a été réalisé au centre-bourg de Sarzeau au cœur de l'Îlot Poulménac'h (Roy E., 2012). Des vestiges (système de fossés, fosses...) avaient été mis en évidence et datés de la période romaine (le mobilier céramique relève du Ier siècle de notre ère). En 2018, les terrains situés à l'est de notre opération (fig. 10) ont également fait l'objet d'un diagnostic archéologique prescrit en préalable d'un projet d'un aménagement sportif communal (salle omnisport) (diagnostic archéologique rue Adrien Régent, Escats, 2018). Les réseaux de fossés de l'époque gallo-romaine et à la fin du Moyen Âge/début de la période moderne ont été mis au jour.

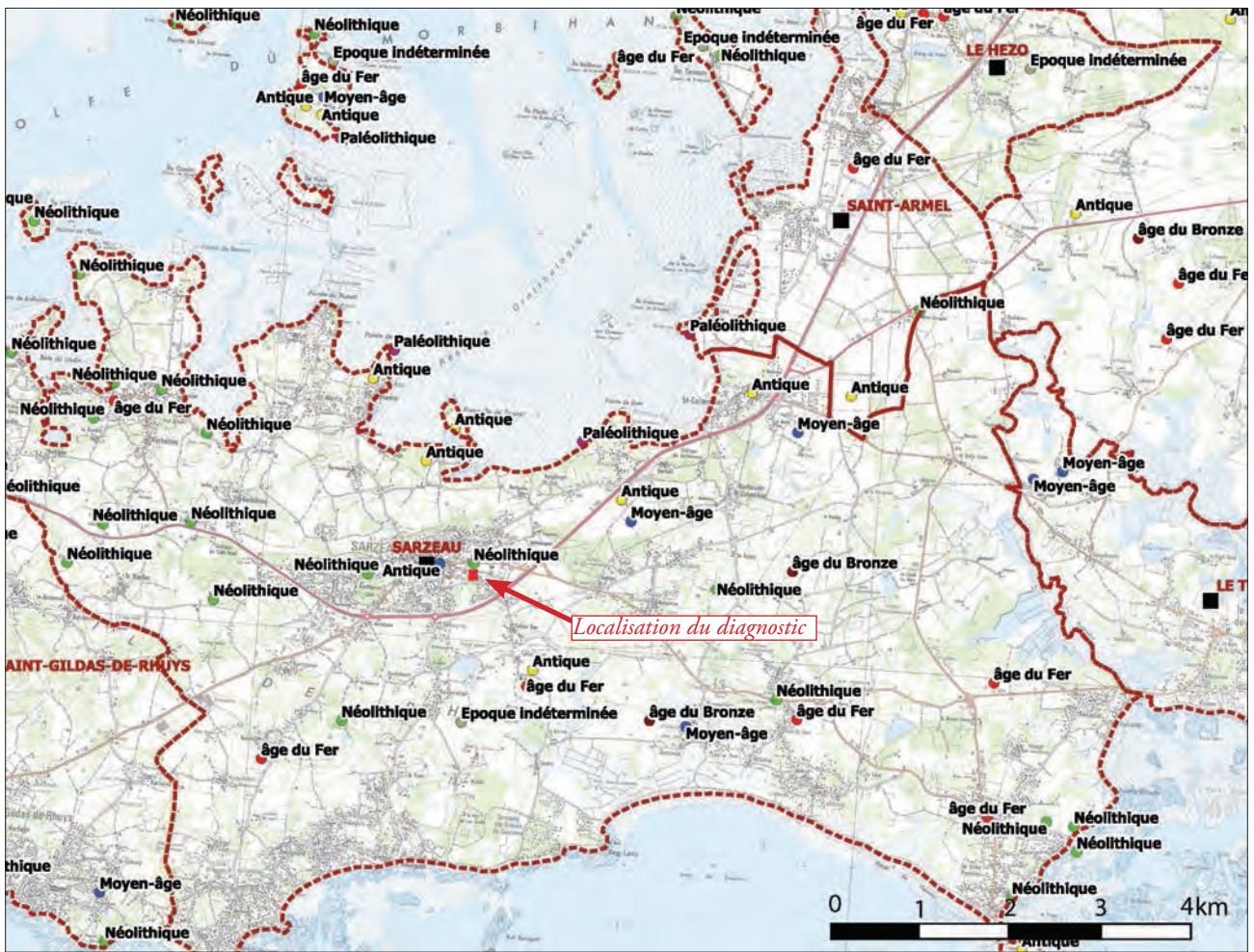


Fig. 6 Cartographie des indices de sites archéologiques et des opérations d'archéologie préventive, d'après les données de la Carte archéologique du SRA Bretagne (Lorho T.), sur fond IGN.



Fig. 7 Localisation du tumulus répertorié sur la Carte archéologique du SRA Bretagne (Lorho T.), sur fond Bing. © Y. Escats



Fig. 8 Le tumulus, reconnu par son bombement, est envahi par la végétation © Y. Escats



Fig. 9 Un des monolithes en quartzite situé au sommet du tumulus © Y. Escats



Fig. 10 Localisation du diagnostic archéologique effectué rue Adrien Régent, en 2018 (Escats Y., 2018), sur fond de carte OpenStreetMap © Y. Escats / <https://tile.geobretagne.fr/gwc02/service/wmts>

1.3 Stratégies et méthodes de mises en œuvre

L'opération de diagnostic archéologique s'est déroulée du 2 juin 2020 au 5 juin 2020, avec une équipe de deux archéologues et un conducteur d'une pelle mécanique munie d'un godet lisse de 3 m de large.

Six tranchées de 3 m de large et de longueurs variables ont dans un premier temps été réalisées, consistant en un décapage mécanique des niveaux superficiels (terre végétale) jusqu'à l'apparition potentielle de vestiges archéologiques (fig. 10).

L'implantation des tranchées s'est faite en fonction des contraintes du terrain (fig. 11). La présence de grands arbres situés sur le pourtour de l'emprise et dont la ramure débordait largement sur la surface prescrite nous a contraint à concentrer les tranchées au centre de la parcelle CM n° 80. Quatre tranchées ont été disposées afin d'encadrer le terrain, permettant d'obtenir deux orientations différentes (N/S et E/O). L'objectif était également de retrouver des fossés préalablement mis au jour lors du diagnostic précédent rue Adrien Régent (Escats 2018). Deux autres tranchées ont pu être placées au centre du terrain. La parcelle CM n° 140 n'a pas pu être explorée en raison du manque de place (ramure des arbres). Une fois les tranchées effectuées, une phase d'évaluation (extensions de tranchée, fouille manuelle ou mécanique) a été engagée le cas échéant. Au terme de l'opération, les six tranchées ont permis d'étudier une surface décapée de 926 m², représentant un taux d'ouverture de 10,4 % de l'emprise totale du projet, d'une surface totale de 8876 m². En retranchant la zone boisée représentant 4 666 m², le taux d'ouverture atteint 22 % de la surface accessible.

À l'issue de l'opération, toutes les tranchées ont été rebouchées.



Fig. 10 Vue panoramique de l'emprise et des tranchées du diagnostic © Inrap

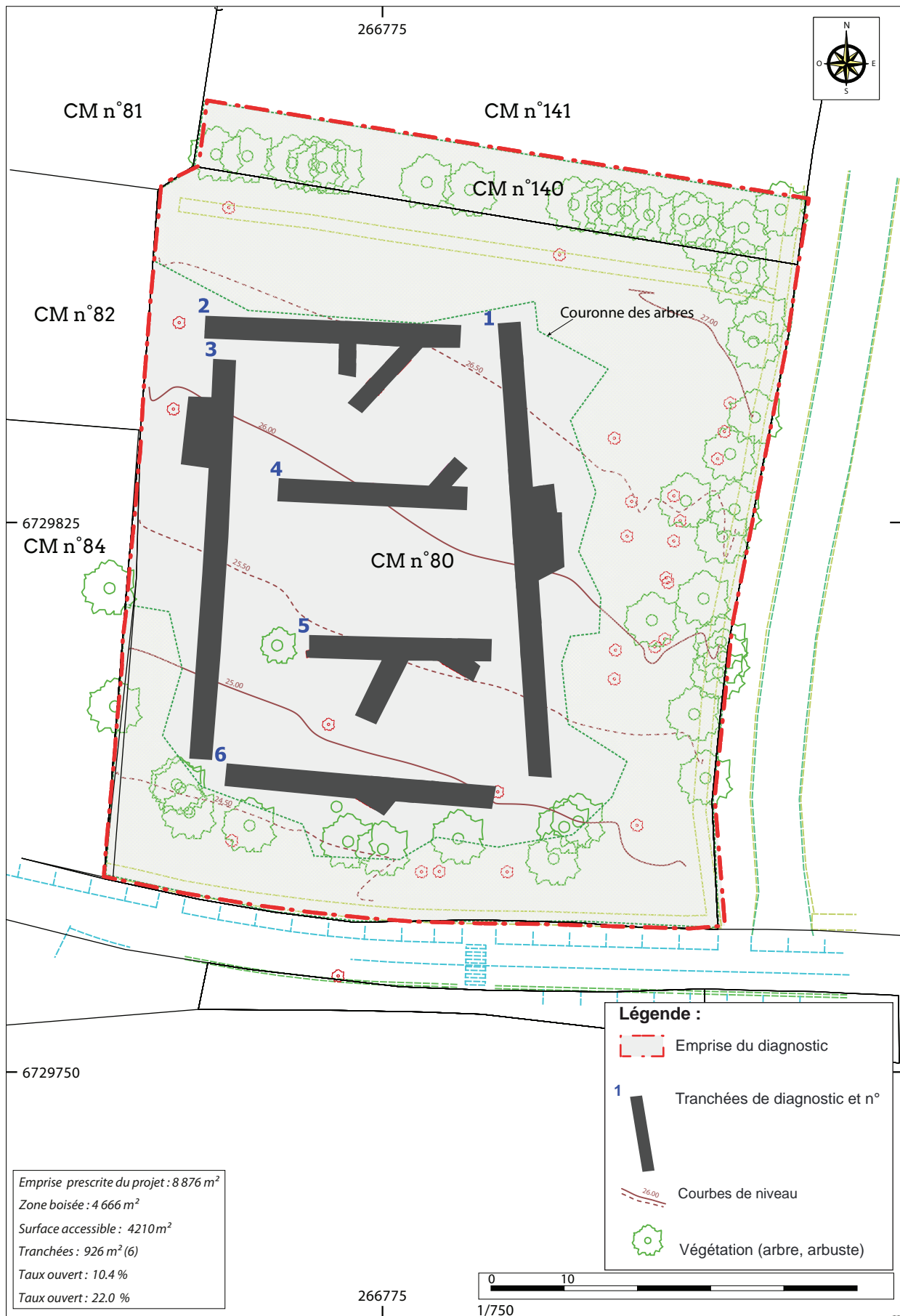


Fig. 11 Plan de localisation des tranchées du diagnostic archéologique, sur fond du cadastre actuel © Inrap, Y. Escats

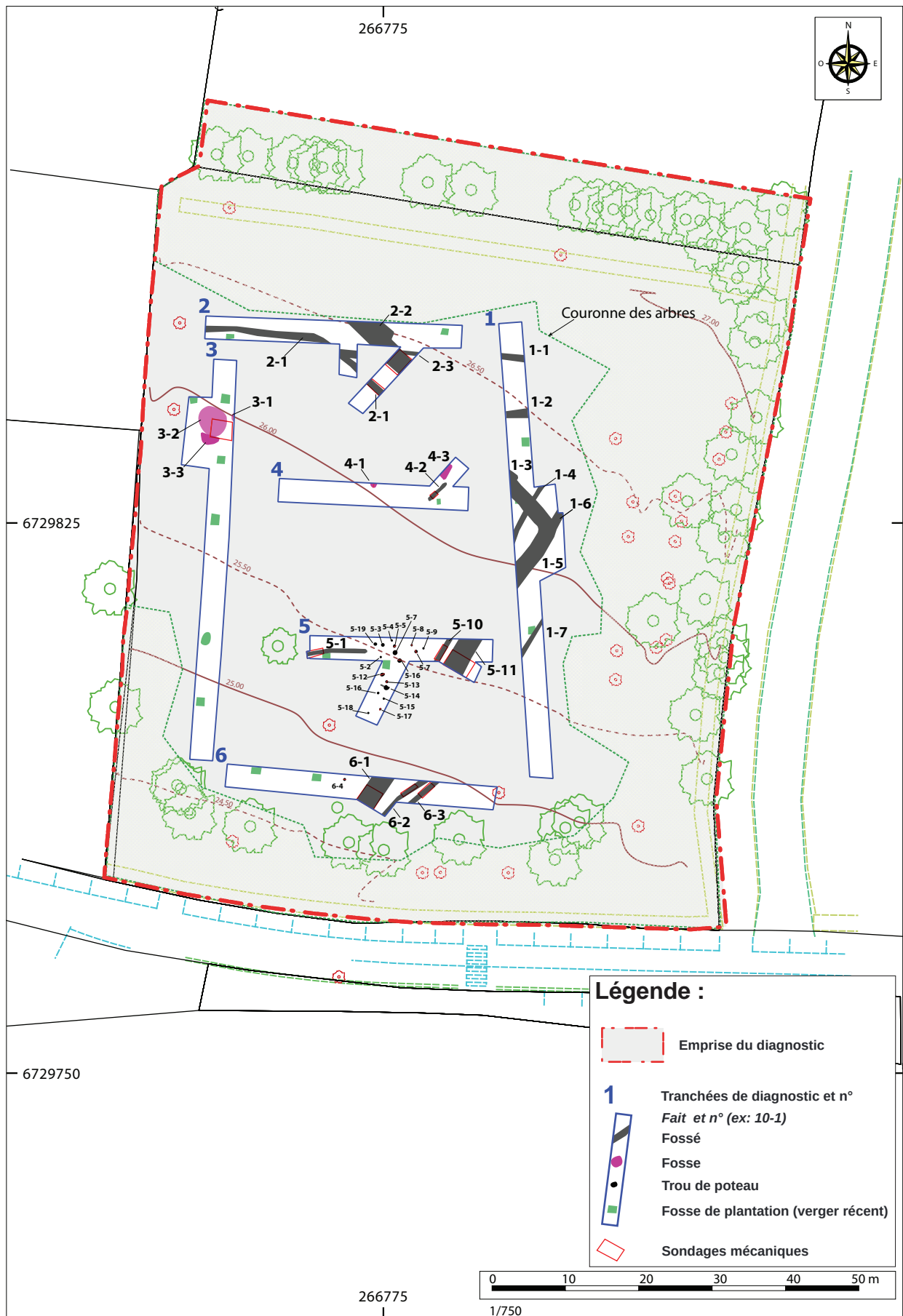


Fig. 12 Plan général des vestiges mis au jour dans les tranchées du diagnostic archéologique, sur fond du cadastre actuel
 © Inrap, Y. Escats

1.4 Enregistrement des données

- Durant l'opération :

Dans un premier temps, les tranchées ont été numérotées de 1 à n dans l'ordre séquentiel de réalisation. Les indices archéologiques mis en évidence (structure excavée, mobilier archéologique le cas échéant) ont ensuite été numérotés par «Fait» selon la nomenclature suivante : F1 à Fn pour chaque tranchée. Les données ont été enregistrées sur des «minutes» papier de format A3. Tous les faits, marqués au sol afin de les localiser, ont été enregistrés systématiquement et dessinés au 1/100 dans la tranchée reproduite dans les minutes millimétrées prévues à cet effet. Cette méthode permettait de prévenir d'éventuelles intempéries ou remontées d'eau pouvant masquer les vestiges mis au jour. Les conditions météorologiques ont été favorables au déroulement de l'opération, quoique avec un terrain particulièrement sec et poussiéreux, le repérage des vestiges a été rendu difficile par endroit.

Un relevé topographique a ensuite pu être assuré, à l'aide d'un appareil GPS, par le service topographique de l'INRAP (centre archéologique de Cesson-Sévigné, Ille-et-Vilaine). Ce relevé permet d'obtenir un «plan masses» (fig. 12), figurant les types de vestiges rencontrés (fossé, fosse, trou de poteau...).

- Lors de la phase d'évaluation :

Les vestiges, fouillés mécaniquement ou manuellement, ont fait l'objet, d'un relevé systématique en plan et en coupe au 1/20 sur des « minutes » papier. Une couverture photographique en format numérique a également été réalisée le cas échéant (vues de détail ou générales des vestiges).

- Lors de la phase d'étude (post-fouille) :

Toute la documentation papier (fiches d'enregistrement, minutes) a été saisie sur un support informatique sous forme d'un inventaire EXCEL (cf III. Inventaires techniques). Dans cet inventaire figurent les faits archéologiques renseignés (description, datation, dimensions), ainsi que les références des minutes du terrain numérotées de 1 à l'infini, indépendamment de la nature du document (croquis de chantier, plan, coupe ou dessin de détail). Les numéros de photos des faits apparaissent également dans le même inventaire.

Enfin, les tableaux d'inventaire du mobilier archéologique, recueillis lors de l'opération, sont également placés, par étude, dans cette dernière partie du rapport.



Fig. 13 Plan général des vestiges et hypothèses de restitution du tracé des fossés, sur fond du cadastre actuel © Inrap, Y. Escats, E. Roy

2 Présentation des données archéologiques

Vestiges anthropiques	
Type	Nombre
Fossé (tronçons)	22
Fosse	5
Trou de poteau	17
Fosse de plantation	16

Fig. 14 Tableau des vestiges © Inrap, Y. Escats

Les six tranchées et leurs extensions, réalisées sur l'emprise de 8 876 m² (réduite à 4210 m² en surface accessible), ont permis d'enregistrer un total de 60 faits archéologiques. Ceux-ci correspondent à des traces ou anomalies détectées au niveau du substrat géologique, atteint entre environ 30 cm et 40 cm sous la terre végétale.

Les vestiges uniquement excavés et d'origine anthropique sont représentés quantitativement, par type, dans le tableau suivant (fig. 14).

L'étude du mobilier archéologique recueilli (69 tessons de céramique, dont 6 formes), permet d'identifier plusieurs phases d'occupation, une première de la Protohistoire ancienne (sans précision), une seconde la plus significative située entre la fin du second âge du Fer et le début de l'époque gallo-romaine, et une troisième se rapportant à la période Bas Moyen Âge/Moderne (fig. 13).

En associant ces éléments de datation, une première analyse spatiale des éléments structurants (notamment les fossés et leurs projections), nous permet de distinguer :

- Un premier système de fossés – le plus significatif des résultats de cette opération de diagnostic – attribué au second âge du Fer et perdurant hypothétiquement à l'époque gallo-romaine. Le fossé large formant un retour dans la tranchée 1 définit probablement l'angle d'un enclos dont la suite se développe hors emprise vers l'ouest. Ce type d'enclos définissant un espace peut correspondre à plusieurs utilisations : habitat, enclos agropastoral, sanctuaire... Au regard de la présence de traces de fondation de bâtiment (trous de poteau) mises au jour également en son sein et le caractère domestique du mobilier recueilli (céramique, terre cuite et scories) l'hypothèse d'un enclos d'habitat serait privilégiée. Il s'agit d'un modèle très répandu d'établissements ruraux (dans lesquels réside généralement une unité familiale) datant des âges des Métaux (du second âge du Fer en particulier). Ce type d'habitat est mis en évidence depuis une trentaine d'années sur le territoire, notamment en France septentrionale, grâce aux travaux de recherches (prospections aériennes, archéologie préventive et programmée).

- Un second réseau de fossés dont la chronologie n'est pas précisée en l'absence de mobilier, coupe les fossés de l'enclos, s'insérant donc stratigraphiquement entre l'occupation gauloise/gallo-romaine et le XIX^e siècle puisqu'il n'apparaît pas sur le cadastre napoléonien de 1828 (fig. 15). Un lien avec le manoir du Pâtis Haut, situé directement à l'ouest de l'emprise, pourrait s'envisager. Quelques fosses ont aussi été détectées (5), une seule étant datée du Bas Moyen Âge/période Moderne.

Signalons également la présence de quelques fosses de plantation, très reconnaissables par leur forme carrée ou rectangulaire et par leur comblement limoneux brun foncé (proche de la végétale). Elles témoignent de l'existence d'un ancien verger en partie toujours visible sur des clichés des années 1950.

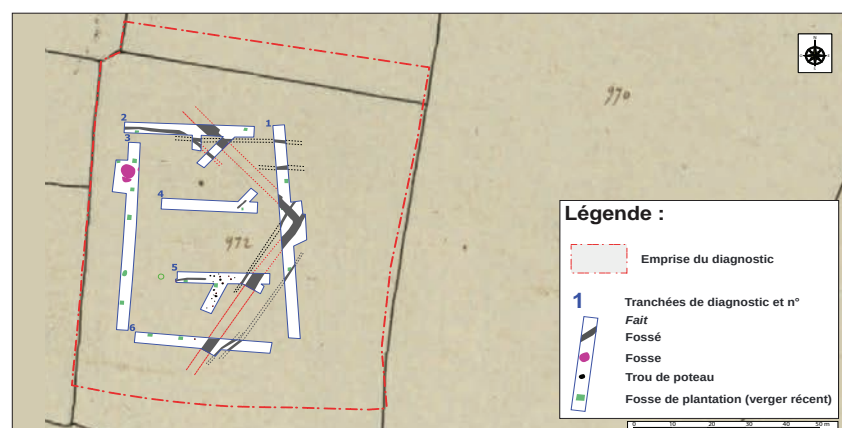
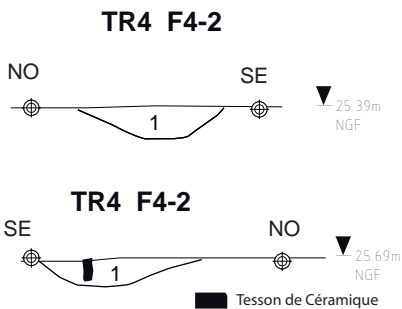
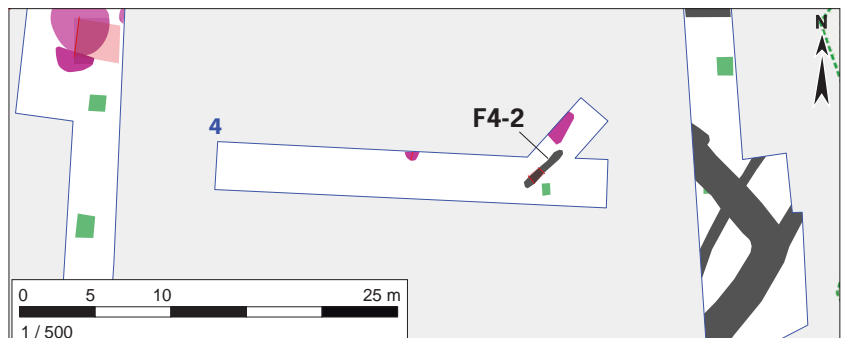
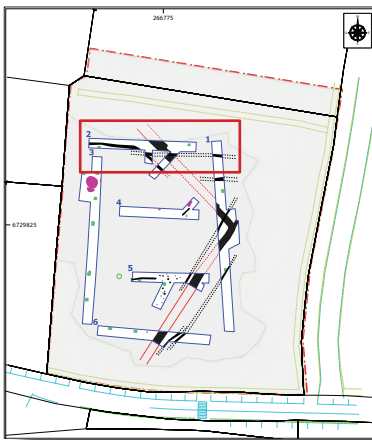


Fig. 15 Plan du diagnostic représentant les fossés et leur restitution, superposé au fond du cadastre napoléonien de 1828 (section 3 P 282/38 - Section A1 de La Ville, 2e feuille, parcelles n° 571-1039 [1828]) © <http://recherche.archives.morbihan.fr> \ Inrap, Y. Escats

2.1 Témoin de fréquentation durant la Protohistoire ancienne

Le tout premier élément de présence humaine dans le secteur, hormis le *tumulus* préhistorique et/ou protohistorique localisé à environ 70 m au nord de notre emprise, provient de la tranchée 4 (fig. 16 et 17). Il s'agit du segment de fossé F4-2, mesurant 3,40 m de long et environ 55 cm de large. En surface et dans l'US 2 de son comblement, composé d'un sédiment limono-sableux gris-brun, respectivement 9 et 18 tessons « épais », d'une céramique non tournée, à pâte brun rougeâtre et noirâtre à gros dégraissants, y ont été récoltés. Ces fragments de céramique, correspondant à un seul individu, sont caractéristiques des productions de la Protohistoire ancienne (âge du Bronze, 1er âge du Fer, soit dans une fourchette chronologique comprise entre 2200 av. J.-C. à 800 av. J.-C.). Le test manuel effectué dans le fossé indique une profondeur conservée relativement faible, de l'ordre de 10 cm et affiche un profil en cuvette aux bords évasés.



1 - Limon argilo-sableux gris-beige hétérogène, inclusions de quartz céramiques, traces de C. de f

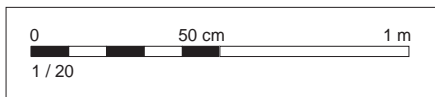


Fig. 16 Plan, coupe du fossé F4-2 de la tranchée 4 © DAO, Inrap, Y. Escats



Fig. 17 Vue du fossé F4-2 de la tranchée 4 © Inrap, Y. Escats

2.2 Mis au jour d'un probable enclos d'habitat gaulois et gallo-romain

2.2.1 Les fossés de l'enclos

Bien incomplet, un probable enclos délimité par des fossés, d'une largeur comprise entre 2,25 m et 3,40 m, a été mis en évidence à l'ouverture des tranchées 1, 2, 5 et 6, au sein de la parcelle CM n°80 (fig. 18 et 21 p39 pour le détail des dimensions). D'après la projection du tracé des fossés F2-2, F1-3, F1-5, F5-11 et F6-1, l'ensemble dessine vraisemblablement un enclos de plan rectangulaire, voire peut-être trapézoïdal selon l'angle relativement ouvert (105 degrés) que forment les fossés F1-3 et F1-5.

Sur le flanc est de l'emprise, c'est donc à l'ouverture de la première tranchée (Tr1) élargie d'une fenêtre, que deux tronçons de fossé imposant (fig. 18 et 19) et formant un angle assez ouvert, sont apparus au niveau du substrat géologique, sous une épaisseur d'environ 40 cm de terre végétale. Le fossé F1-3, orienté NNO, mesurant environ 2,25 m de large, comporte un comblement supérieur assez proche de l'encaissant, composé d'un limon sableux brun jaunâtre assez fin et hétérogène mêlant quelques cailloux de quartz épars (présents naturellement dans le *substratum*). Par une simple observation de surface, on remarque clairement un recoupement du fossé F1-3 par un petit fossé (F1-4) et une fosse de plantation récente (« cave à pommier »).

Le retour de l'angle marqué par le fossé F1-5, est quant à lui orienté SSO et d'une largeur d'environ 2,30 m. Le comblement sommital est constitué d'un sédiment plus foncé, de limon sableux brun livrant également quelques quartz. Dans le prolongement de l'angle, le fossé F1-6, d'orientation similaire au fossé F1-5, mesure 1,30 m de large. Son comblement est identique au fossé F1-5, donc aucun recoupement n'a pu être perçu.



Fig. 18 Vue de l'angle de l'enclos matérialisé par les fossés F1-3 et F1-5 © Inrap, Y. Escats

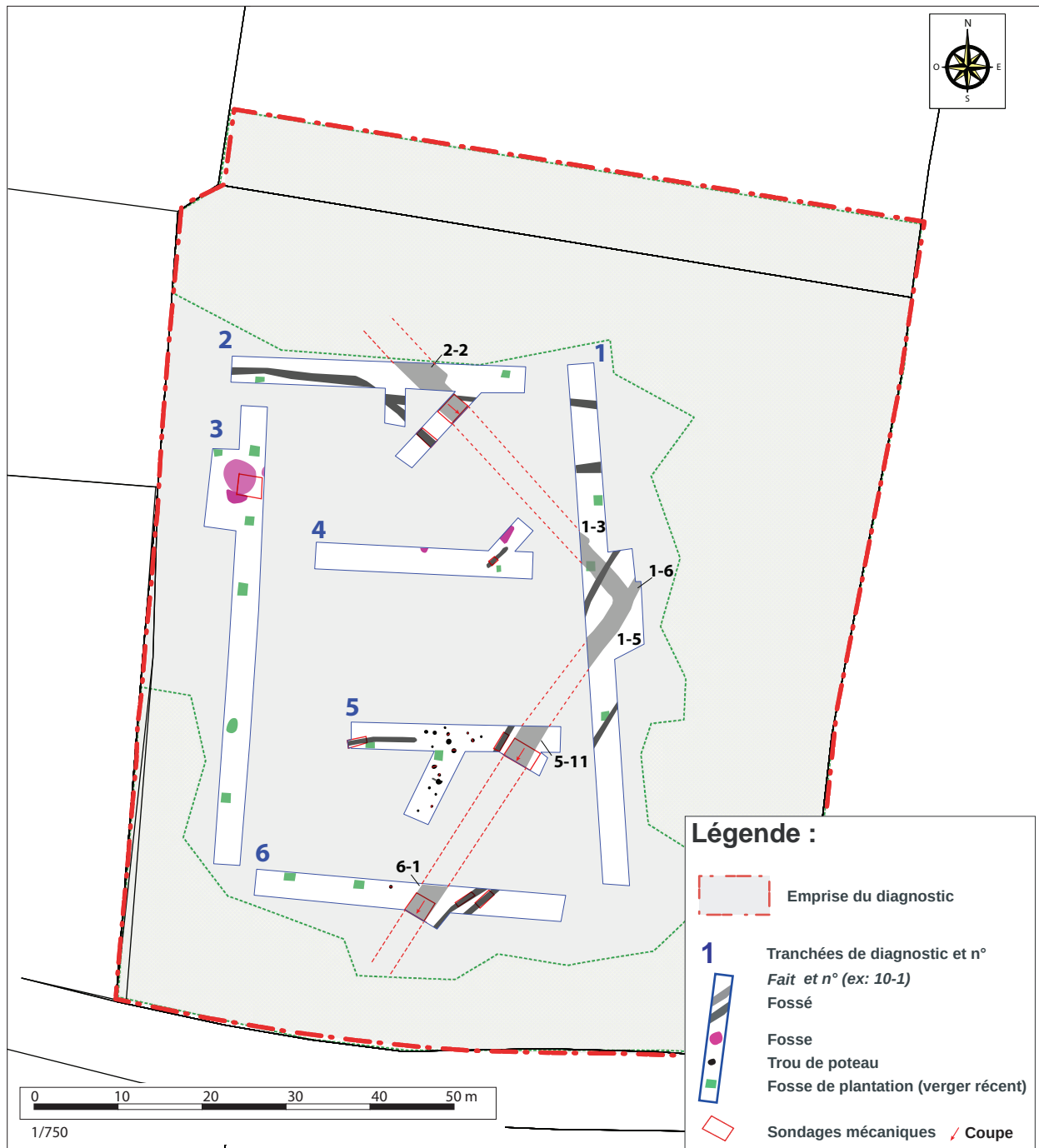


Fig. 19 Plan figurant les fossés restituant un enclos (en rouge et pointillés rouge) © DAO, Inrap, Y. Escats

Les trois sondages mécaniques effectués au niveau des tronçons F2-2 (Tr2), F5.11 (Tr5) et 6.1 (Tr6) montre un profil de creusement en V aux bords évasés relativement irrégulier et un fond assez large et arrondi (fig. 19 et 20). Le remplissage des fossés révélé par les coupes des différents sondages présente une stratigraphie assez développée, relativement bien lisible, permettant de reconnaître une succession de couches (ou US). Ce phénomène traduit généralement différentes phases de comblement pouvant être issues de l'érosion ou du lessivage des parois du fossé, du colluvionnement ou d'un comblement volontaire ou encore de l'effondrement d'un talus disposé sur les bords du fossé. L'existence d'un talus semble ici se traduire par la nature hétérogène des couches supérieures 1, 2, 3 et 6 du sondage du fossé F6-1 ou de l'US1 du fossé F5-11. Le comblement basal de l'ensemble du réseau est quant à lui relativement variable, ne permettant pas à ce stade du diagnostic d'établir le mode de fonctionnement du fossé (maintenu ouvert par exemple).

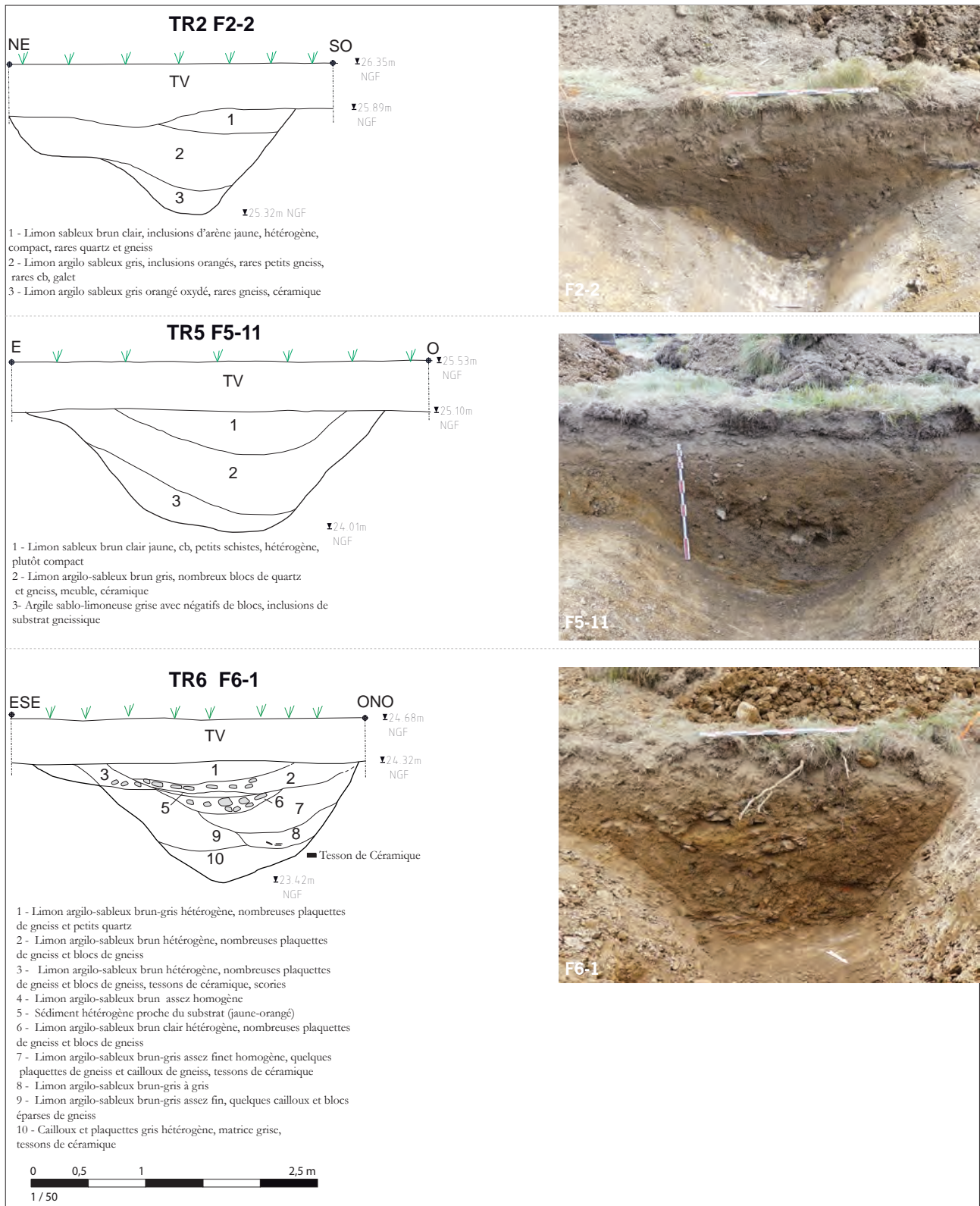


Fig. 20 Coupes stratigraphiques des fossés de l'enclos © DAO, Inrap, Y. Escats

N° tranchée	N° Fait	Niveau d'apparition (en m)	Largeur (en m)	Profondeur (en m)	Sondé
1	1-3	0,40	2,25	/	/
1	1-5	0,40	2,30	/	/
2	2-2	0,40	2,50/3,40	0,92	X
5	5-11	0,45	2,90	1,10	X
6	6-1	0,30	2,80	1,02	X

Fig. 21 Tableau des dimensions des fossés de l'enclos © Inrap, Y. Escats

2.2.2 Le mobilier du fossé de l'enclos (d'après l'étude d'Eddy Roy, céramologue à l'Inrap)

L'étude du mobilier récolté au niveau du décapage des fossés ou lors des sondages (cf fig. 13 p 34) totalise 39 tessons de céramique, 2 fragments de terre cuite, 24 fragments métalliques dont 17 scories et un galet. Le lot de céramique est majoritairement daté du second âge du Fer plus précisément de La Tène finale (entre 130 av. J.-C. et 50 av. J.-C.) et quelques éléments se rapportent à l'époque gallo-romaine (dernier quart du I^{er} s. av. J.-C. au III^e apr. J.-C.).

Le fossé F 2-2 (surface)

2 petits fragments d'une anse torsadée de section ronde, à pâte brun rougeâtre foncé à cœur grisâtre, ont été prélevés dans ce fossé (1 N.M.I., fig. 22). Il s'agit d'une anse de cruche gallo-romaine (fig.231, Bruni 2016).

Datation : Gallo-romain.

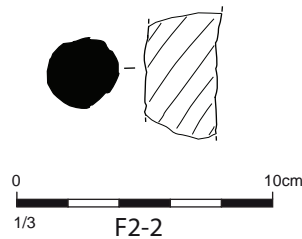


Fig. 22 Anse torsadé du fossé F2.2 © Inrap, E. Roy

Le fossé F2.2, US 3 (moins 1,30 m, sur le fond)

3 petits fragments de céramiques d'aspect noirâtre à l'intérieur et brun rougeâtre à l'extérieur, proviennent de cet emplacement.

Datation : Protohistoire.

Le fossé F2-2, US 2

1 petit galet plat de schiste, cassé, provient du fossé.

Le fossé F2-2, US 2

1 petit galet plat de schiste, cassé, provient du fossé.

Le fossé F5-11

4 petits morceaux d'une amphore à pâte brun rougeâtre de type Dressel 1, et 4 tessons à gros dégraissants, dont 2 épais d'aspect noirâtre à l'intérieur et brun rougeâtre à l'extérieur, et 1 bord noirâtre à brun rougeâtre (1 N.M.I.) ont été prélevés dans ce fossé.

Ce dernier correspond à un vase de forme haute à profil sinueux. Sa lèvre en bourrelet est éversée, sur un col à parement vertical, marqué d'une légère cannelure (ou bossage) périphérique au centre de son élévation (fig. 23). Cette forme de vase est très répandue durant tout le I^{er} siècle avant notre ère (type 86a, Cherel et al. 2018). Un élément comparable daté entre la fin de La Tène moyenne et La Tène finale provient d'Ételles en Ille-et-Vilaine (Menez 2014). Ce type de bord équipe également certaines écuelles caractéristiques des contextes tardifs finistériens, entre 75 et 25 avant notre ère (type 25, Cherel et al. 2018).

Datation : La Tène finale.

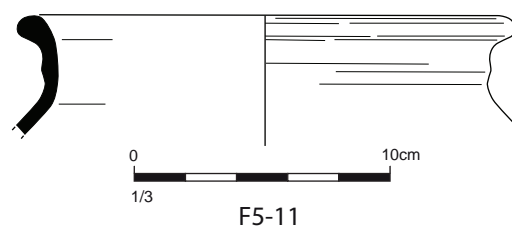


Fig. 23 Vase de la Tène finale du fossé F2.2 © Inrap, E. Roy

Le fossé F5-11, US 2 (moins 0,90 m)

3 fragments épais de céramiques à gros dégraissants, dont 2 à pâte brun rougeâtre et noir, et 1 brun rougeâtre clair et brun rougeâtre, ont été prélevés dans le fossé (un tesson recolle avec un élément prélevé dans F6-1).

Datation : La Tène finale.

Le fossé F6-1

1 petit fragment terre cuite rougeâtre à gros dégraissants, provient de ce fossé.

Datation : La Tène finale

Le fossé F6-1 (moins 30 cm) US 3

7 petits fragments de métal ferreux oxydé et 17 scories de fer ont été prélevés à cet emplacement.

Le fossé F6-1 (moins 50 cm) US 7

2 petits fragments de céramiques à pâte brun rougeâtre et noire, à gros dégraissants, ont été prélevés dans ce fossé.

Datation : Second âge du Fer.

Le fossé F6-1 (moins 60 cm) US 8

10 fragments de céramiques dont 9 à pâte brun grisâtre foncé, à gros dégraissants, comportant 1 bord (fig. 24), 1 fragment épais à pâte brun rougeâtre foncé, à cœur grisâtre foncé également à gros dégraissants, et 1 fragment très épais de jarre à pâte brune à gros dégraissants (ce dernier recolle avec un tesson prélevé dans F5-11) ont été prélevés dans le comblement du fossé (2 N.M.I.). Le bord appartient à la partie haute d'un vase. Il présente une lèvre confondue et une cannelure périphérique à sa jonction avec l'épaupe. Ce type de vase apparaît vers le milieu du II^e siècle et perdure jusqu'à la fin du I^{er} siècle avant notre ère (type 85 b, Cherel et al., 2018). Quelques exemplaires comparables, attribués à La Tène Finale, proviennent de Châteaulin dans le Finistère (fig.9 et 18, Cherel et Le Forestier 2014).

Datation : La Tène finale.

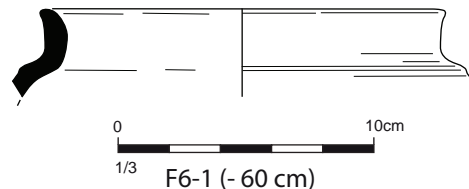


Fig. 24 Vase de la Tène finale du fossé F6-1 © Inrap, E. Roy

Le fossé F6-1 (moins 90 cm) US 10

12 fragments de céramiques à pâte rougeâtre à cœur brun ont été prélevés dans le fossé.

Datation : La Tène finale

2.2.3 Les vestiges susceptibles d'être associés à l'enclos

Deux fossés, des traces de fondation de construction sur poteau planté (trous de poteau) ainsi que quelques fosses ont été mis au jour dans l'espace interne de l'enclos. Ces éléments sont caractéristiques des composantes d'une occupation d'habitat gauloise et/ou gallo-romaine.

2.2.3.1 Les fossés

- À l'ouverture de la tranchée 2 au nord de l'emprise, un fossé axé est-ouest (fig. 25, F2-1) a été mis en évidence et suivi sur une vingtaine de mètres. Au travers des deux extensions de la tranchée, son tracé bifurque et s'inspire nettement du tracé et orientation du fossé de l'enclos F2-2, témoignant d'une possible co-visibilité voire d'une contemporanéité. D'une largeur de 0,90 m, le fossé testé mécaniquement est peu profond (13 cm de profondeur conservée). Il affiche un profil en cuvette aux bords évasés. Son comblement unique est composé d'un limon sableux gris brun clair mêlant de nombreuses inclusions de substrat jaune et de quelques blocs de quartz. Un tessin céramique du second âge du Fer a été récolté en surface.

- Un second tronçon de fossé a été mis au jour dans la tranchée 5 (fig. 25, F5-1). Difficilement perceptible au décapage, en raison d'un comblement proche du *substratum* (limon gris jaune), le fossé mesure 0,52 m de large. Testé mécaniquement, il possède une profondeur conservée de 20 cm et affiche un profil en V. Son remplissage est assez hétérogène et se compose d'un sédiment limono-argileux grisâtre voire jaune, mêlant quelques cailloux de quartz. Un tessin de céramique protohistorique (sans précision) provient de sa surface.

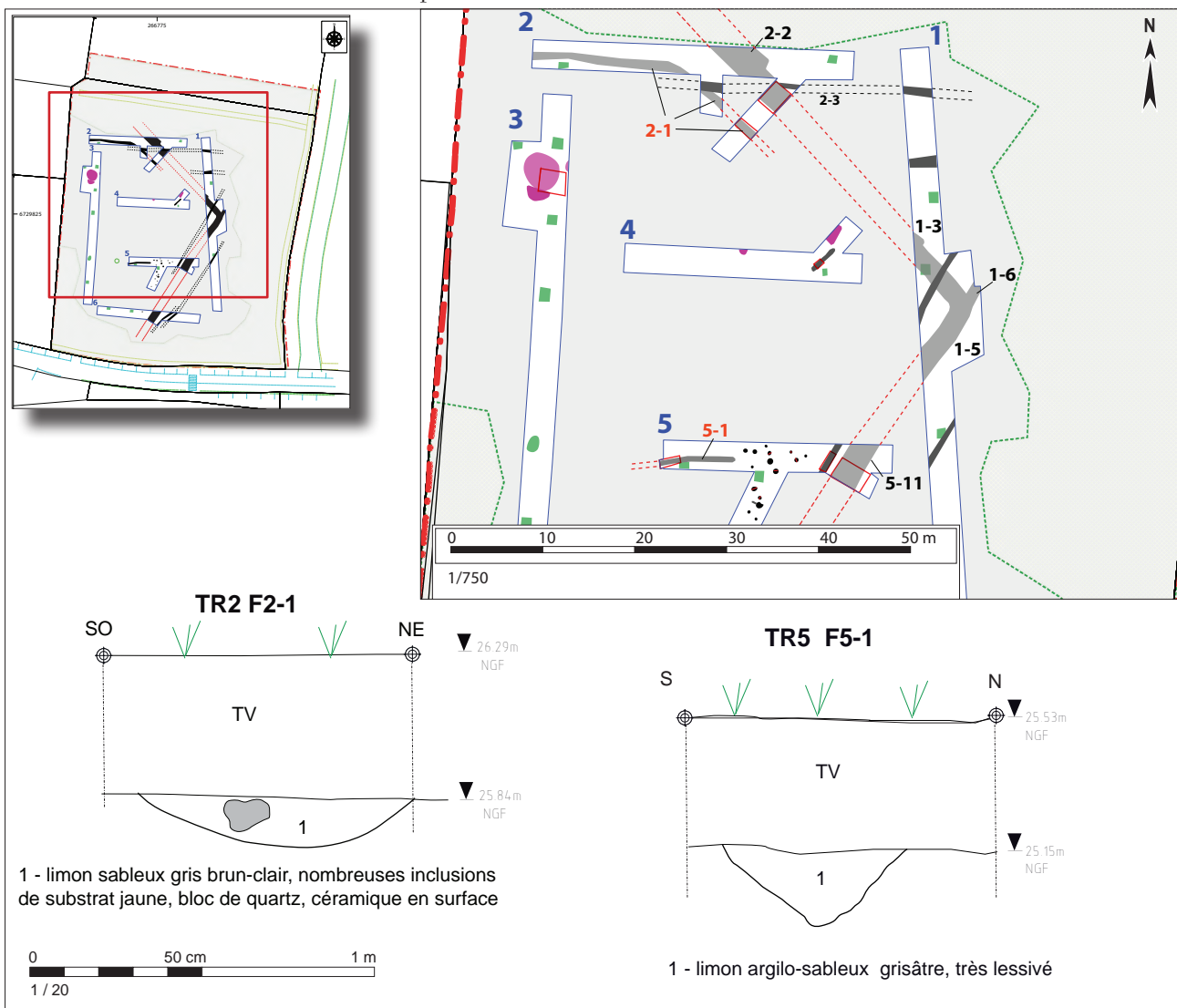


Fig. 25 Plan, coupes des fossés F2-1 (tranchée 2) et F5-1 (tranchée 5) © DAO, Inrap, D. Gache, Y. Escats

2.2.3.2 Les trous de poteau

Dans la tranchée 5 et son extension vers le sud, une concentration de 16 trous de poteau a été mise en évidence, et un dans la tranchée 16 (F6-4) (fig. 26 et 27). Ces vestiges correspondent aux ultimes traces de fondation de bâtiment à ossature bois et matériaux périssables sur poteau planté. L'ouverture de la tranchée ne permet pas d'établir la forme de l'édifice. Sur un plan morphologique, les trous de poteau sont généralement circulaires ou sub-circulaires, mesurant un diamètre variable compris entre 30 cm et 65 cm (pour une moyenne de 40 cm). Relativement bien lisible au niveau du décapage, ces excavations sont composées d'un sédiment limono-argileux brun à gris, mêlant parfois quelques cailloux de quartz et de plaquettes de gneiss, et plus rarement des traces de charbon de bois et de terre cuite.

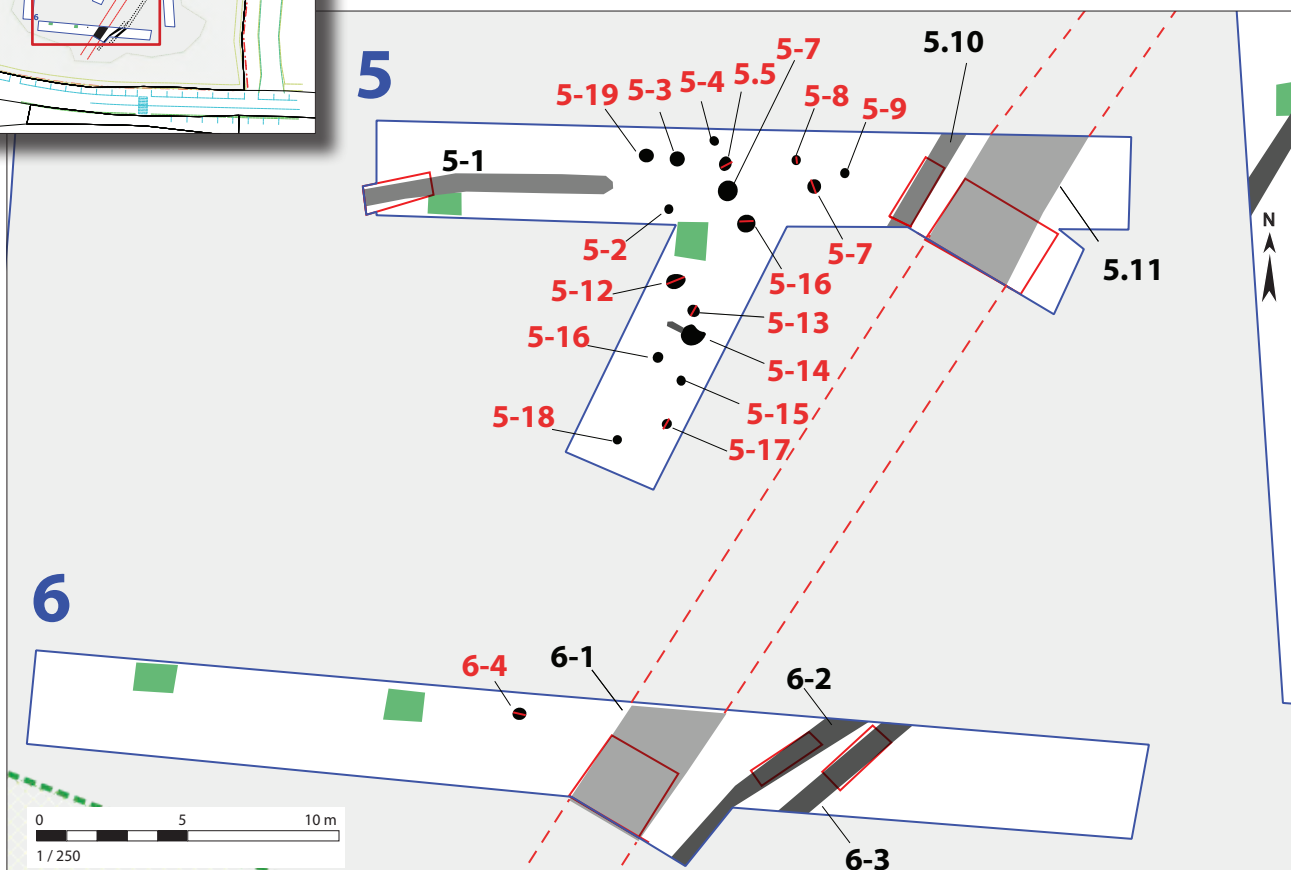
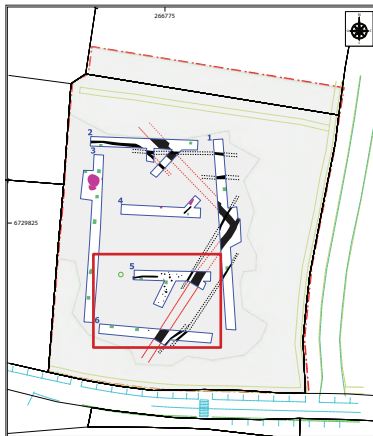


Fig. 26 Plan de localisation des trous de poteau des tranchées 5 et 6 (n° en rouge) © Inrap, Y. Escats



Fig. 27 Vue des trous de poteau des tranchées 5 © Inrap, Y. Escats

Afin d'apprécier leur degré de conservation et de recueillir d'éventuels éléments de datation (céramique), une fouille manuelle par moitié s'est portée sur cinq trous de poteau. Les coupes transversales révèlent ainsi des creusements peu profonds de 3 cm à 10 cm, témoignant une conservation relative (fig. 26, 28 et 29).



Fig. 28 Fouille par moitié du trou de poteau F5-8 © Inrap, Y. Escats

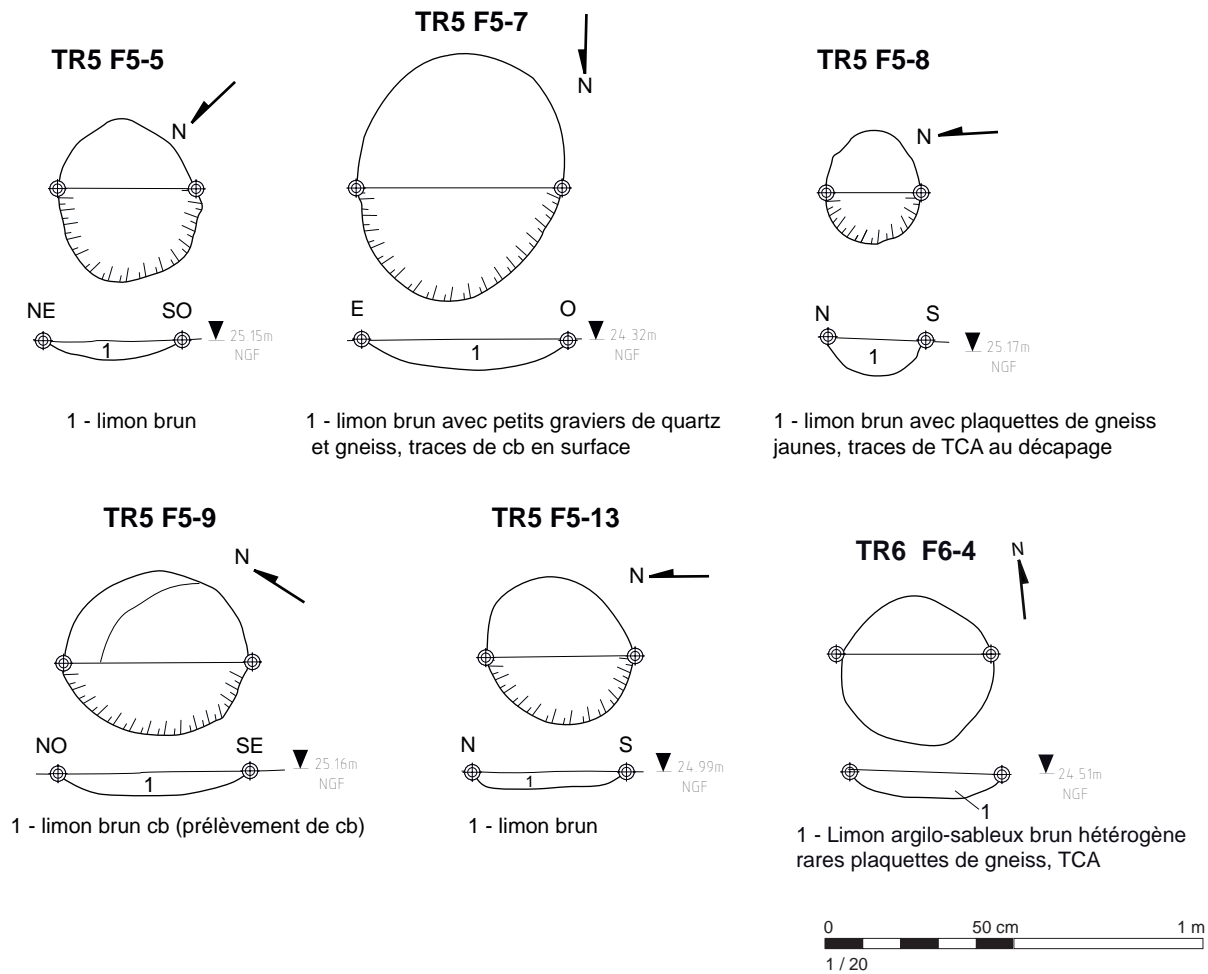


Fig. 29 Plan et coupe des trous de poteau F5-8 © Inrap, D. Gache, Y. Escats

Aucun mobilier datant n'a été recueilli dans leur comblement, seuls quelques fragments de terre cuite (F5-8 et F6-4) et des scories (F5-4) ont été récoltés.

2.3.3.3 La fosse F4-1

Dans la tranchée 4, la fosse F4-1, mise au jour partiellement (fig. 30), est susceptible d'appartenir à l'occupation gauloise ou gallo-romaine malgré l'absence de mobilier. Apparue sous environ 40 cm sous la terre végétale, cette structure semble dessiner une forme sub-circulaire et mesure pour sa partie visible 1 m de large (fig. 31 et 32). Testée manuellement, elle présente en coupe un profil en U aux bords évasés, pour une profondeur conservée assez importante de 40 cm. Le remplissage est hétérogène et se compose d'un limon argilo-sableux brun-gris, mêlant quelques plaquettes de gneiss et des traces de charbon de bois ont été perçues.

La seconde fosse (F4-3), présente dans la même tranchée (fig. 30), est de grande dimension (2,20 m de long) et sa partie visible prend une forme quadrangulaire. Dans son comblement limoneux brun, aucun mobilier n'a été recueilli. Il pourrait aussi s'agir d'une fosse de plantation plus récente.

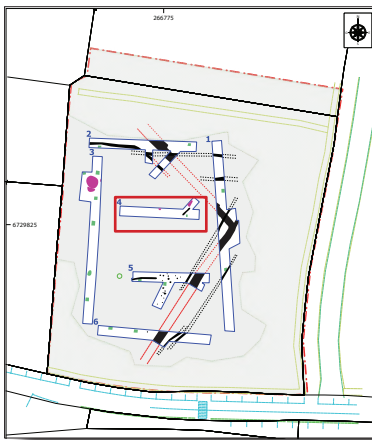


Fig. 30 Plan de localisation de la fosse 4-1 © Inrap, Y. Escats

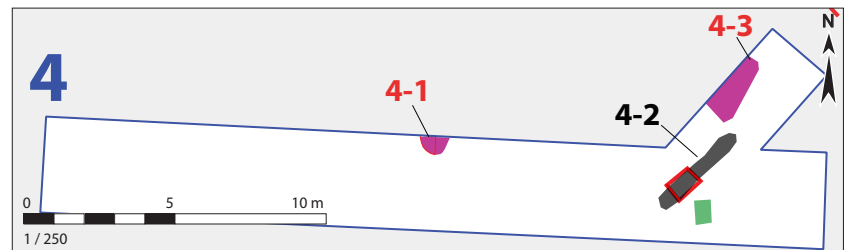


Fig. 31 La fosse F4-1 © Inrap, Y. Escats

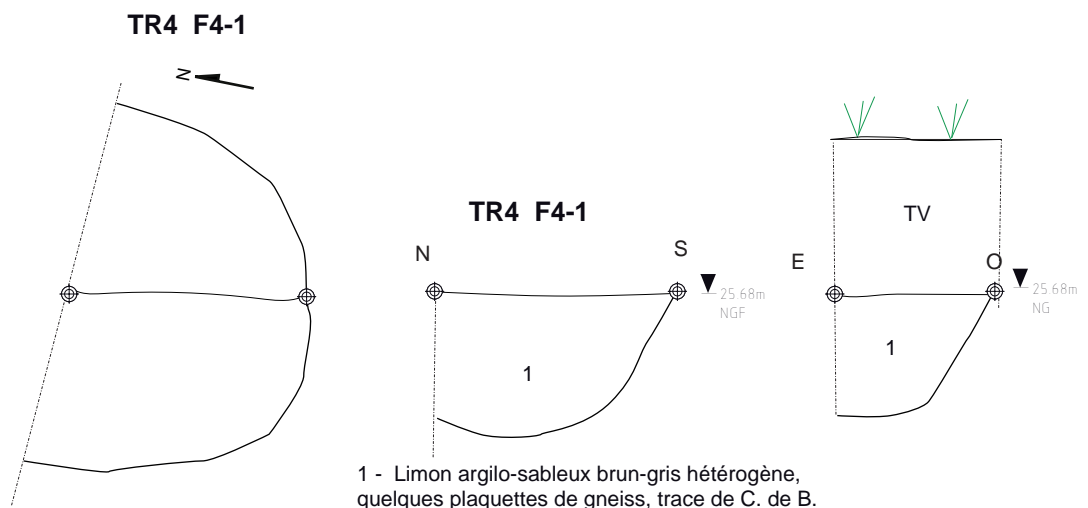


Fig. 32 Plan et coupe de la fosse F4-1 © Inrap, D. Gache, Y. Escats

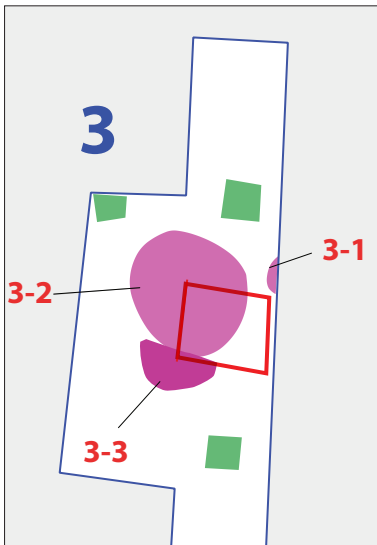
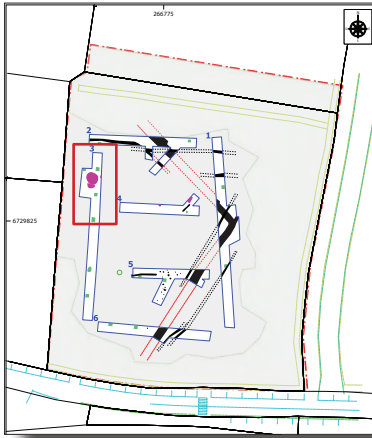


Fig. 33 Localisation des fosses F3-1, F3-2 et F3-3 © Inrap, Y. Escats

2.3 Des vestiges du Bas Moyen Âge/Temps Modernes

Dans la tranchée 3, implantée sur le flanc ouest de l'emprise, une grande fosse (F3-2) et une seconde de plus petite dimension (F3-3), ont été mises en évidence (fig. 33, 34). Une troisième fosse (F3-1) a été reconnue juste sur le bord de la tranchée.

La fosse F3-2, de forme sub-circulaire, mesure un diamètre d'environ 3,90 m. Elle présente en surface un comblement assez sombre (limon brun) et un remplissage très hétérogène (traduisant sans doute un comblement volontaire) (fig. 35, 36). Le fond a été atteint à 1,50 m de profondeur.

Le mobilier recueilli se compose de fragments d'ardoise ainsi que des morceaux de tuile épaisse de facture médiévale ou moderne.

Cette fosse recoupe visiblement une première fosse (F3-3) comblée essentiellement de plaquettes de gneiss. Elle a livré un fragment de céramique à pâte beige bien cuite, à cœur gris faisant référence à des productions du bas Moyen Âge/Moderne (d'après l'étude du mobilier effectuée par E. Roy).

Ces vestiges pourraient trouver un lien avec le manoir (le Pâtis Haut) situé sur le terrain adjacent (à l'ouest de l'emprise). Sa date de fondation serait évaluée autour du XVI^e siècle (information orale).



Fig. 34 Les fosses F3-1, F3-2 et F3-3 © Inrap, Y. Escats

Fig. 35 Coupe des fosses F3-2 et F3-3 © Inrap, Y. Escats

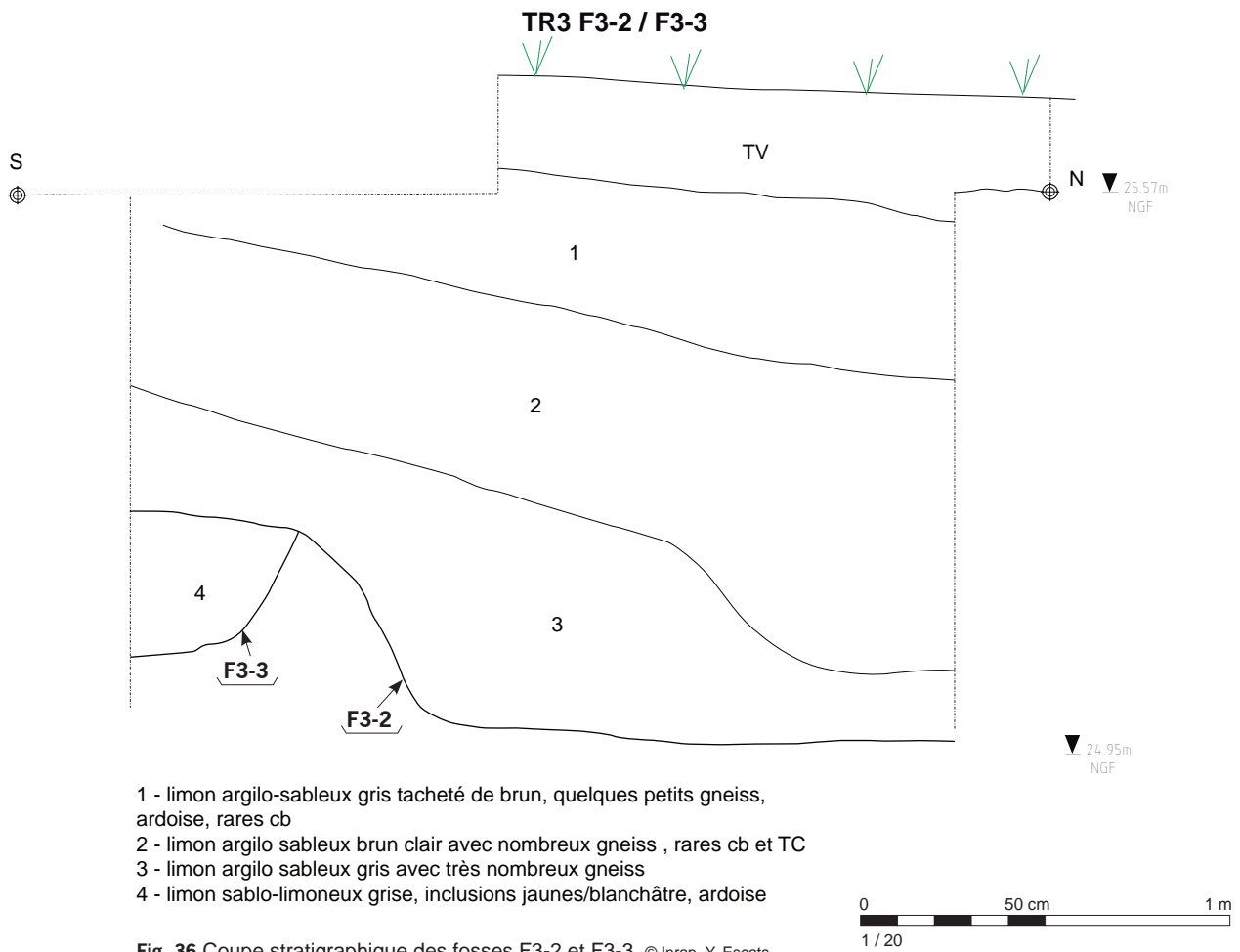


Fig. 36 Coupe stratigraphique des fosses F3-2 et F3-3 © Inrap, Y. Escats

2.4 Un réseau de fossés non daté mais postérieur à l'enclos

Quelques tronçons de fossé complètent les résultats de ce diagnostic.

- Un premier réseau s'oriente en fonction du fossé de l'enclos protohistorique et gallo-romain. Il s'agit des fossés 6-3/1-7, 6-2 et 5-10/1-4 (fig. 37). Leurs dimensions (largeur comprise entre 0,50 m et 0,90 m) caractérisent généralement des fossés parceliaires ou de fossés bordiers de chemin. Dans le cas présent, il s'agit probablement de limites de parcelles reprenant l'axe du fossé d'enclos sans doute encore visible dans le paysage (peut-être sous la forme de haie). Pour rappel, le tronçon F1-4 coupe le fossé de l'enclos F1-3 témoignant de sa postériorité à l'occupation gauloise et/ou gallo-romaine.

Trois sondages ont été effectués à hauteur des tronçons F6-2, F6-3 et F5-10 (fig. 37 et 38).

Les coupes affichent un profil en cuvette à fond plat ou en V à fond arrondi. Leurs profondeurs sont modestes, de l'ordre de 10 cm à 20 cm. Les fossés concernés n'ont livré aucun mobilier permettant de préciser la datation.

- Le second réseau est matérialisé par les fossés (F1-1/F2-3), coupant le fossé de l'enclos F2-2 et le fossé F2-1, et par le tronçon F1-2 (fig. 37). Leur orientation concorde avec le parcellaire actuel et celui du cadastre napoléonien du XIX^e siècle. De dimensions de 1 m à 1,20 m de large, les fossés comportent un comblement limoneux brun. Les fossés n'ont pas été testés.



Fig. 37 Plan de localisation des fossés F1-4, F5-10, F6-2, F6-3, F1-7, F1-1 et F1-2 © Inrap, Y. Escats

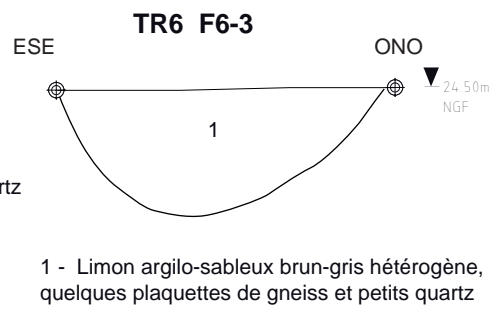
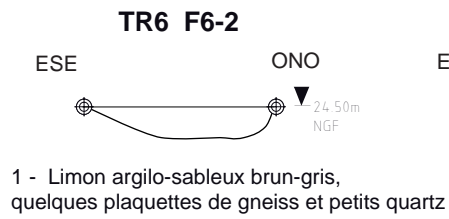
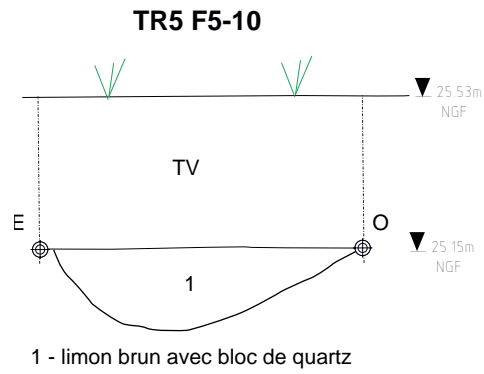


Fig. 38 Coupe stratigraphique des fosses F5-10, F6-2 et F6-3 © Inrap, D. Gache, Y. Escats

3. Conclusion

Le diagnostic, conduit sur l'emprise de 8876 m² du projet de lotissement rue de Beg-Lan / le Patis Haut à Sarzeau (Morbihan), a permis principalement de mettre au jour une occupation remontant à la période du second âge du Fer et de l'époque gallo-romaine. Elle est caractérisée par un réseau de fossés rectilignes d'une largeur comprise entre 2,25 m et 3,40 m formant vraisemblablement un enclos quadrangulaire dont seul un angle a été perçu dans l'emprise. Bien que l'absence d'élément datant (céramique ou charbon de bois) n'assure pas leur contemporanéité avec l'enclos, des traces de trou de poteau ont été observées dans son espace interne et marquent l'emplacement d'un bâtiment en ossature bois et matériaux périssables. Ces éléments structurants associés aux mobiliers archéologiques découverts (tessons de céramique, scories métalliques) présenteraient donc toutes les caractéristiques de ce qui est nommé actuellement «établissement rural» ou «ferme» correspondant au modèle d'habitats parsemant les campagnes gauloises (fig. 39). Le mobilier céramique recueilli dans le comblement des fossés se rapporte majoritairement à la fin de la période gauloise (La Tène finale, soit entre 130 av. J.-C. et 50 av. J.-C.) et les quelques éléments de l'époque gallo-romaine (dernier quart du I^{er} s. av. J.-C. au III^e apr. J.-C.) marqueraient une continuité possible de l'occupation ou une réappropriation des lieux.

D'une manière générale, cette découverte présente un intérêt scientifique indéniable pour le secteur, notamment pour la Presqu'île de Rhuys et plus largement, pour toute la partie sud-est du Morbihan, où nous ne disposons que de très peu de données concernant les habitats occupés pour la période considérée.

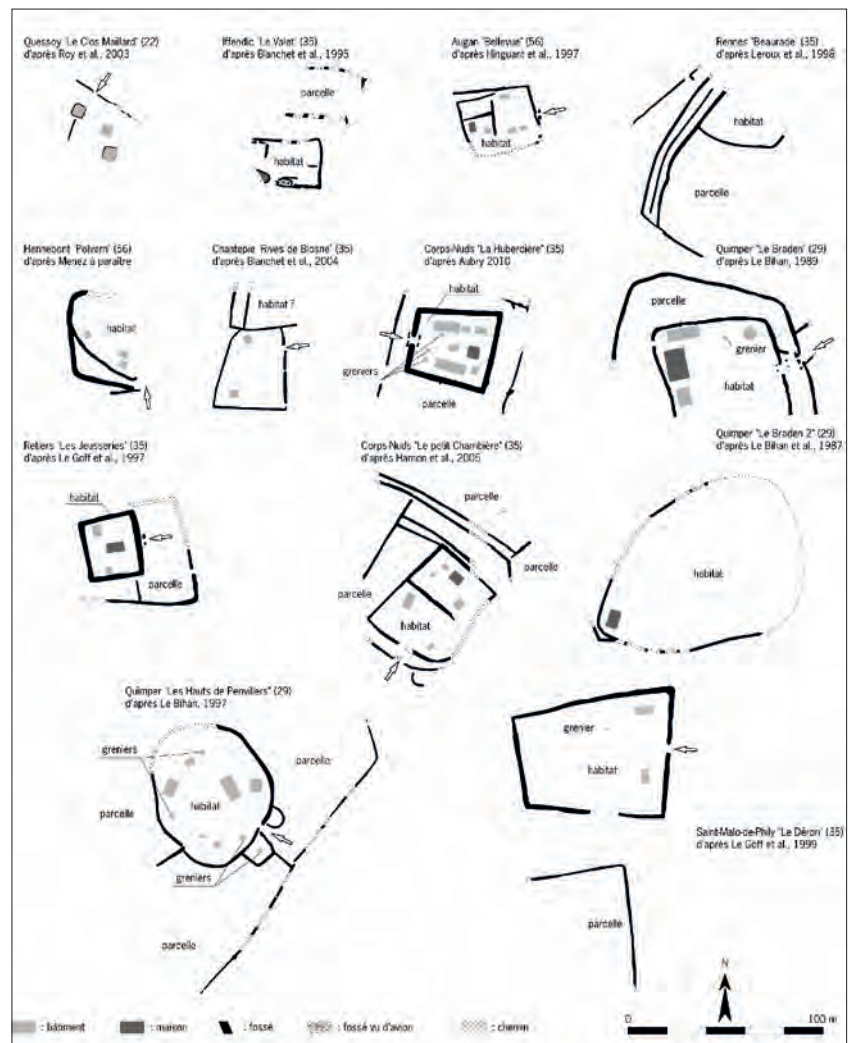


Fig. 39 Figure présentant à titre d'exemples et de comparaisons différents plans d'enclos d'habitat gaulois du second âge du Fer © Menez et Lohro, 2013

4. Bibliographie

Documentation en ligne

BRGM

Carte géologique éditée par le BRGM.
Adresse internet : <http://infoterre.brgm.fr>

IGN

Géoportail © de l'IGN : carte au 1/25000 et 1/250000
Adresse internet : <http://geoportail.gouv.fr>

Archives départementales du Morbihan

Cadastre napoléonien du Morbihan : archives départementales : Relevé cadastral napoléonien de 1828, section 3 P 282/38 - Section AI de La Ville, 2e feuille, parcelles n° 571-1039 [1828], commune de Sarzeau.
Adresse internet : <http://recherche.archives.morbihan.fr/archive/recherche/cadastre/>

Carte archéologique nationale

A partir des éléments de la Carte archéologique du SRA Bretagne.
Adresse internet : <http://atlas.patrimoines.culture.fr/atlas/trunk/>

Carte topographique

<http://fr-fr.topographic-map.com>

Bibliographie générale

Escats, 2018

ESCATS (Y.) – Diagnostic archéologique Rue Adrien Régent à Sarzeau, INRAP, SRA Bretagne, 2018, 50 p.

Heddebaux, 2016

HEDDEBAUX, rapport de prospection pour le SRA Bretagne.

Menez et Lohro, 2013

MENEZ (Y.) et LOHRO (T.) – «La Bretagne», In : MALRAIN (F.), GEERTRUI (B.) et LOHRO (T.) (Dir) – L'habitat du second âge du fer. Rythmes de création et d'abandon au nord de la Loire, Inrap/CNRS Editions, Paris, 2013.

Roy, 2012

ROY (E.), 2012.- Traces d'occupation gallo-romaine au cœur de Sarzeau dans le Morbihan - Rapport final d'opération de diagnostic archéologique, INRAP, SRA Bretagne, Rennes, 2012, 54 p.

Bibliographie spécialisée (étude du mobilier)

Brunie 2017

BRUNIE (I.), La céramique gallo-romaine de la péninsule armoricaine de la fin du Ier siècle av. J.-C. au IVème siècle ap. J.-C. Volume 1 — Synthèse. Thèse de doctorat de Université Rennes 2, sous la direction de M. Tuffreau-Libre : Université Rennes 2, 1534 p.

Cherel et al., 2018

CHEREL (A.F.), Lierville (O.), Menez (Y.), avec la collaboration de Villard —Le Tiec (A.), Jean (S.) et de Lorho (T.), Les céramiques gauloises en Bretagne. Évolution des formes et des décors entre le VIe et le I s. avant notre ère, in Menez (Y.), dir., Chrono-typologie des mobiliers dans l'Ouest, PUR, 2018.

Cherel et Le Forestier, 2014

CHEREL (A.F.) et LE FORESTIER (S.), Étude du mobilier protohistorique, in, Nicolas (E.) dir., Châteaulin, Finistère. Penn ar Roz. Un site d'activité métallurgique protohistorique et antique. Rapport final d'opération de fouille, INRAP, SRA Bretagne, p.165-188.

Menez 2014

MENEZ (N.), Étude des céramiques protohistoriques, in, Sicard (S.) dir., Etreilles, Ille-et-Vilaine, Le Clausiau. Deux indices d'occupation rurale gauloise entre la fin de La Tène Ancienne et La Tène Finale, Rapport final d'opération de fouille, INRAP, SRA Bretagne, 90 p.

5. Liste des figures

- Fig. 1** Localisation de l'opération du diagnostic archéologique rue du Beg-Lan / Le Pâtis Haut à Sarzeau © IGN
- Fig. 2** Localisation de l'opération du diagnostic archéologique rue du Beg-Lan / Le Pâtis Haut à Sarzeau © Bing
- Fig. 3** Implantation topographique de l'emprise du diagnostic, rue du Beg-Lan / Le Pâtis Haut à Sarzeau (Morbihan)
© <http://fr-fr.topographic-map.com> // © Inrap, DAO Y. Escats
- Fig. 4** Localisation de l'emprise du diagnostic sur de la carte géologique du secteur de Sarzeau © BRGM // Inrap, © DAO Y. Escats
- Fig. 5** Vue d'une tranchée représentant le type de substrat généralement rencontré. La profondeur d'apparition (d'environ 40 cm) des vestiges avec, au premier plan, les traces de trou de poteau, marquées à la peinture orange © Inrap, Y. Escats
- Fig. 6** Cartographie des indices de sites archéologiques et des opérations d'archéologie préventive, d'après les données de la Carte archéologique du SRA Bretagne (Lorho T.), sur fond IGN.
- Fig. 7** Localisation du tumulus répertorié sur la Carte archéologique du SRA Bretagne (Lorho T.), sur fond Bing. © Y. Escats
- Fig. 8** Le tumulus, reconnu par son bombement, est envahi par la végétation © Y. Escats-
- Fig. 9** Un des monolithes en quartzite situé au sommet du tumulus © Y. Escats
- Fig. 10** Localisation du diagnostic archéologique effectué rue Adrien Régent, en 2018 (Escats Y., 2018), sur fond de carte OpenStreetMap © Y. Escats / <https://tile.geobretagne.fr/gwc02/service/wmts>
- Fig. 11** Plan de localisation des tranchées du diagnostic archéologique, sur fond du cadastre actuel © Inrap, Y. Escats
- Fig. 12** Plan général des vestiges mis au jour dans les tranchées du diagnostic archéologique, sur fond du cadastre actuel © Inrap, Y. Escats
- Fig. 13** Plan général des vestiges et hypothèses de restitution du tracé des fossés, sur fond du cadastre actuel © Inrap, Y. Escats, E. Roy)
- Fig. 14** Tableau des vestiges © Inrap, Y. Escats
- Fig. 15** Plan du diagnostic représentant les fossés et leur restitution, superposé au fond du cadastre napoléonien de 1828 (section 3 P 282/38 - Section AI de La Ville, 2e feuille, parcelles n° 571-1039 [1828]) © <http://recherche.archives.morbihan.fr> \ Inrap, Y. Escats
- Fig. 16** Plan, coupe du fossé F4-2 de la tranchée 4 © DAO, Inrap, Y. Escats
- Fig. 17** Vue du fossé F4-2 de la tranchée 4 © Inrap, Y. Escats
- Fig. 18** Vue de l'angle de l'enclos matérialisé par les fossés F1-3 et F1-5 © Inrap, Y. Escats-
- Fig. 19** Plan figurant les fossés restituant un enclos (en rouge et pointillés rouge) © DAO, Inrap, Y. Escats
- Fig. 20** Coupes stratigraphiques des fossés de l'enclos © DAO, Inrap, Y. Escats
- Fig. 21** Tableau des dimensions des fossés de l'enclos © Inrap, Y. Escats
- Fig. 22** Anse torsadé du fossé F2.2 © Inrap, E. Roy
- Fig. 23** Vase de la Tène finale du fossé F2.2 © Inrap, E. Roy
- Fig. 24** Vase de la Tène finale du fossé F6-1 © Inrap, E. Roy
- Fig. 25** Plan, coupes des fossés F2-1 (tranchée 2) et F5-1 (tranchée 5) © DAO, Inrap, D. Gache, Y. Escats
- Fig. 26** Plan de localisation des trous de poteau des tranchées 5 et 6 (n° en rouge) © Inrap, Y. Escats
- Fig. 27** Vue des trous de poteau des tranchées 5 © Inrap, Y. Escats
- Fig. 28** Fouille par moitié du trou de poteau F5-8 © Inrap, Y. Escats
- Fig. 29** Plan et coupe des trous de poteau F5-8 © Inrap, D. Gache, Y. Escats
- Fig. 30** Plan de localisation de la fosse 4-1 © Inrap, Y. Escats
- Fig. 31** La fosse F4-1 © Inrap, Y. Escats
- Fig. 32** Plan et coupe de la fosse F4-1 © Inrap, D. Gache, Y. Escats
- Fig. 33** Localisation des fosses F3-1, 3-2 et 3-3 © Inrap, Y. Escats
- Fig. 34** Les fosses F3-1, F3-2 et F3-3 © Inrap, Y. Escats
- Fig. 35** Coupe des fosses F3-2 et F3-3 © Inrap, Y. Escats
- Fig. 36** Coupe stratigraphique des fosses F3-2 et F3-3 © Inrap, Y. Escats
- Fig. 37** Plan de localisation des fossés F1-4, F5-10, F6-2, F6-3, F1-7, F1-1 et F1-2 © Inrap, Y. Escats
- Fig. 38** Coupe stratigraphique des fosses F5-10, F6-2 et F6-3 © Inrap, D. Gache, Y. Escats
- Fig. 39** Figure présentant à titre d'exemples et de comparaisons différents plans d'enclos d'habitat gaulois du second âge du Fer © Menez et Lohro, 2013

III. Inventaires techniques

Inventaire des faits

Légende :

TP : trou de poteau
Cb : charbon de bois
TC : terre cuite

N° Tranchée	N° Fait	Type	Comblement de surface /US	Profil/ morphologie	Mobilier	Niveau d'apparition (m)	L. (m)	I. (m)	∅ (m)	Prof. (m)	Minute	Photographie
1	1-1	Fossé	limon brun quelques quartz			0,45	1,00				3,5	
1	1-2	Fossé	limon brun			0,45	1,20				3,5	
1	1-3	Fossé	limon brun jaune, quelques quartz			0,40	2,25				3	
1	1-4	Fossé	limon brun quelques quartz			0,40	0,80				3	
1	1-5	Fossé	limon brun quelques quartz			0,40	2,30				3	
1	1-6	Fossé	limon brun, quelques cb		cb	0,40	1,30				3	
1	1-7	Fossé	limon brun			0,40	0,50				3	
1	1-8	Fossé	limon argileux brun clair, quelques quartz et gneiss			0,50	0,70				3	
2	2-1	Fossé	1 - limon sableux gris brun-clair, nombreuses inclusions de substrat jaune, bloc de quartz, céramique en surface	cuvette	céramique	0,40	0,90			0,13	2,3,4	104-385/396 104-466/468 104-539
2	2-2	Fossé	1 - limon sableux brun clair, inclusions d'arène jaune, hétérogène, compact, rares quartz et gneiss	en V, bord aplani au NE		0,40	2,20			0,80	2,3	104-385/396 104-448/465 104-530/536 104-537/538 104-539
2	2-2	Fossé	2 - limon argilo sableux gris, inclusions orangés, rares petits gneiss rares cb, galet	en V, bord aplani au NE	cb	0,40	2,20			0,80	2,3	104-385/396 104-448/465 104-530/536 104-537/538 104-539
2	2-2	Fossé	3 - limon argilo sableux gris orangé oxydé, rares gneiss, céramique	en V, bord aplani au NE	céramique	0,40	2,20			0,80	2,3	104-385/396 104-448/465 104-530/536 104-537/538 104-539
2	2-2	Fossé	limon brun foncé, quelques quartz céramique		céramique	0,55	3,40				3	104-385/396 104-448/465 104-530/536 104-537/538 104-539

N° Tranchée	N° Fait	Type	Comblement de surface /US	Profil/ morphologie	Mobilier	Niveau d'apparition (m)	L. (m)	I. (m)	∅ (m)	Prof. (m)	Minute	Photographie
2	2-3	Fossé	limon brun			0,55		1,10			4	
3	3-1	Fosse	limon brun avec nombreux petits gneiss			0,60		1,90			3	
3	3-2	Fosse	1 - limon argilo-sableux gris tacheté de brun, quelques petits gneiss, ardoise, rares cb		ardoise, cb			3,95			2, 3, 4	104-397/406 104-438/441 104-469/478
3	3-2	Fosse	2 - limon argilo sableux brun clair avec nombreux gneiss, rares cb et TC		TCA			3,95			2, 3, 4	104-397/406 104-438/441 104-469/478
3	3-2	Fosse	3 - limon argilo sableux gris avec très nombreux gneiss					3,95			2, 3, 4	104-397/406 104-438/441 104-469/478
3	3-2	Fosse	4 - limon sablo-limoneux grise, inclusions jaunes/blanchâtre, ardoise		ardoise			3,95			2, 3, 4	104-397/406 104-438/441 104-469/478
3	3-3	Fosse	limon brun, nombreux blocs de gneiss		céramique	0,45		1,40			3	
3	3-4	Fosse	limon gris-brun			0,45	1,90	1,15			3	
4	4-1	Fosse	limon argilo-sableux brun-gris hétérogène, quelques plaquettes de gneiss, trace de Cb	cuvette		0,40		1,00		0,40	1,3	104-588/616
4	4-2	TP	limon argilo-sableux gris-beige hétérogène, inclusions de quartz céramiques, traces de Cb	cuvette, fond plat						0,40	0,10	104-527/529 104-583/587
4	4-3	CP ?	limon brun			0,45		2,20			3	
5	5-1	Fossé	limon argilo-sableux grisâtre, très lessivé	en V	céramique protohistorique	0,40		0,52		0,20	1,4	104-540/555 104-617/618
5	5-10	Fossé	1 - limon brun avec bloc de quartz	cuvette		0,40		0,80		0,20	2,4	104-496/497
5	5-10	Fossé	limon brun avec petits quartz			0,45		0,85			4	104-496/497
5	5-11	Fossé	1 - limon sableux brun clair jaune, cb, petits gneiss, hétérogène, plutôt compact	cuvette	cb	0,40		3,00		1,00	2,4	104-489/495 104-498/503

N° Tranchée	N° Fait	Type	Comblement de surface /US	Profil/ morphologie	Mobilier	Niveau d'apparition (m)	L. (m)	I. (m)	∅ (m)	Prof. (m)	Minute	Photographie
5	5-11	Fossé	2 - limon argilo-sableux brun gris, nombreux blocs de quartz et gneiss, meuble, céramique	cuvette	céramique	0,40		3,00		1,00	2,4	104-489/495 104-498/503
5	5-11	Fossé	3- argile sablo-limoneuse grise avec négatifs de blocs, inclusions de gneiss	cuvette		0,40		3,00		1,00	2,4	104-489/495 104-498/503
5	5-11	Fossé	limon brun jaunes, scories		scories	0,45			2,90		4	104-489/495 104-498/503
5	5-12	Fosse	limon argilo-sableux brun-gris, petits quartz	cuvette			0,60	0,40		0,12	1	104-5778/580
5	5-12	TP	limon gris brun			0,40	0,60	0,55			4	
5	5-13	TP	limon brun			0,40			0,40		4	
5	5-14	TP	limon brun			0,40	0,80	0,70			4	
5	5-15	TP	limon brun			0,40			0,35		4	
5	5-16	TP	limon brun			0,40			0,35		4	
5	5-17	TP	limon argilo-sableux brun-gris, petits quartz	cuvette, fond plat					0,30	0,03	1	104-581/582
5	5-17	TP	limon brun			0,40			0,30		4	104-581/582
5	5-18	TP	limon brun			0,40			0,35		4	
5	5-19	TP	limon brun			0,40			0,35		4	
5	5-2	TP	limon brun, fer		métal	0,40			0,30		4	
5	5-3	TP	limon gris-brun			0,40	0,50	0,40			4	
5	5-4	TP	limon gris brun clair			0,40	0,35	0,30			4	
5	5-5	TP	1 - limon brun	cuvette			0,42	0,36		0,04	2,4	104-570/572
5	5-6	TP	limon brun clair, traces de cb			0,40			0,65		4	
5	5-7	TP	1 - limon brun avec petits graviers de quartz et gneiss, traces de cb en surface	cuvette	cb		0,64	0,53		0,08	2,4	104-575/577
5	5-8	TP	1 - limon brun avec plaquettes de gneiss jaunes, traces de TCA au décapage	cuvette	TCA		0,30	0,24		0,10	2,4	104-567 104-568/569

N° Tranchée	N° Fait	Type	Comblement de surface /US	Profil/ morphologie	Mobilier	Niveau d'apparition (m)	L. (m)	I. (m)	∅ (m)	Prof. (m)	Minute	Photographie
5	5-9	TP	1 - limon brun cb (prélèvement de cb)	cuvette			0,50	0,42		0,06	2,4	104-564/566 104-567
6	6-1	Fossé	1 - limon argilo-sableux brun-gris hétérogène, nombreuses plaquettes de gneiss et petits quartz	en V		0,40		2,80		1,00	1,4	
6	6-1	Fossé	2 - limon argilo-sableux brun hétérogène, nombreuses plaquettes de gneiss et blocs de gneiss	en V		0,40		2,80		1,00	1,4	
6	6-1	Fossé	3 - limon argilo-sableux brun hétérogène, nombreuses plaquettes de gneiss et blocs de gneiss, tessons de céramique, scories	en V	céramique ; scories	0,40		2,80		1,00	1,4	
6	6-1	Fossé	4 - limon argilo-sableux brun assez homogène	en V		0,40		2,80		1,00	1,4	
6	6-1	Fossé	5 - Sédiment hétérogène proche du substrat (jaune-orangé)	en V		0,40		2,80		1,00	1,4	
6	6-1	Fossé	6 - limon argilo-sableux brun clair hétérogène, nombreuses plaquettes de gneiss et blocs de gneiss	en V		0,40		2,80		1,00	1,4	
6	6-1	Fossé	7 - limon argilo-sableux brun-gris assez finet homogène, quelques plaquettes de gneiss et cailloux de gneiss, tessons de céramique	en V	céramique	0,40		2,80		1,00	1,4	
6	6-1	Fossé	8 - limon argilo-sableux brun-gris gris	en V		0,40		2,80		1,00	1,4	
6	6-1	Fossé	9 - limon argilo-sableux brun-gris assez fin, quelques cailloux et blocs éparses de gneiss	en V		0,40		2,80		1,00	1,4	
6	6-1	Fossé	10 - Cailloux et plaquettes gris hétérogène, matrice grise, tessons de céramique	en V	céramique	0,40		2,80		1,00	1,4	
6	6-2	Fossé	limon argilo-sableux brun-gris, quelques plaquettes de gneiss et petits quartz	cuvette, fond plat		0,30		0,50		0,08	1,4	104-560 104-563

N° Tranchée	N° Fait	Type	Comblement de surface /US	Profil/ morphologie	Mobilier	Niveau d'apparition (m)	L. (m)	I. (m)	∅ (m)	Prof. (m)	Minute	Photographie
6	6-3	Fossé	limon argilo-sableux brun-gris hétérogène, quelques plaquettes de gneiss et petits quartz	cuvette				0,90		0,32	1,4	104-560 104-561/562
6	6-4	TP	limon argilo-sableux brun hétérogène rares plaquettes de gneiss, TCA	cuvette, fond plat	TCA				0,40	0,06	1,4	

Inventaire du mobilier (Eddie Roy)

Tranchées	Faits et US	Fragments	Bords	Fonds	N.M.I	Période	N° bac
2	2-1, US.1	1				Second âge du Fer	1
2	2-2	2			1	Gallo-romain	1
2	2-2, US.2	1 (galet)					1
2	2-2, US.3	3				Protohistoire	1
3	Iso 3.1	1 (+ 1 T.C.)			1	La Tène finale	1
4	4-2	9				Protohistorique ancienne	1
4	4-2, US.2	18			1	Protohistorique ancienne	1
4	4-3	(1 métal oxydé)					1
5	5-1	1				Protohistoire	1
5	5-2	(1 métal oxydé)					1
5	5-4	(4 scories)					1
5	5-11	9	1		1	La Tène finale	1
5	5-11, US.2	3 (recolle avec 6-1)			1	La Tène finale	1
6	6-1	(1 T.C.)				La Tène finale	1
6	6-1 (moins 30 cm)	(24 fragments métalliques dont 17 scories)					1
6	6-1 (moins 50 cm) US8	10	1		1	La Tène finale	1
6	6-1 (moins 90 cm) US10	12				La Tène finale	1
6	6-4, US.1	(1 T.C.)					1
6	Iso 2	(1 quai-laitier ferreux)					1

Chronologie

Âges des Métaux,
Protohistoire,
âge du Bronze final,
second âge du Fer,
La Tène finale
Gallo-romain,
époque médiévale,
Bas Moyen Âge,
époque Moderne/
Contemporaine

Sujets et thèmes

Fossés,
enclos,
trous de poteau,
fosse,
bâtiment,
parcellaire,
artisanat

Mobilier

Céramique,
TCA/TC,
scorie,
objet métallique,
lithique

Diagnostic archéologique , rue de Beg-Lan / Le Pâtis Haut à Sarzeau

Le projet d'un lotissement sur la commune de Sarzeau (Morbihan), à hauteur de la rue de Beg-Lan et du lieu-dit le Pâtis Haut, a conduit le SRA Bretagne à prescrire une opération de diagnostic archéologique sur une surface de 8876 m².

L'opération a permis de mettre au jour des vestiges d'occupations humaines datant de la Protohistoire ancienne à la période Bas Moyen Âge/ Temps Modernes. Le résultat le plus significatif concerne la découverte d'une probable partie d'un établissement rural (ou ferme) matérialisé par un enclos délimité par un fossé. Au sein de cet espace d'habitat, les fondations d'un bâtiment en ossature bois et matériaux périssables ont été reconnues par la présence de traces de trous de poteau. Le mobilier associé (céramique) permet d'attribuer cette occupation à la fin de la période gauloise (La Tène finale) avec une possible continuité à l'époque gallo-romaine.

Inrap Grand-Ouest

37 rue du Bignon
CS 67737
35577 Cesson-Sévigné
Tél. 02 23 36 00 40
www.Inrap.fr